



magazine

LE LIEN

m u n i c i p a l d e S a i n t - R a p h a ë l



**UN LITTORAL
EXCEPTIONNEL
À PRÉSERVER**



P 10 DOSSIER

UN LITTORAL EXCEPTIONNEL À PRÉSERVER

C'EST SIGNÉ! L'ÉCOLE HÔTELIÈRE DE LA CÔTE D'AZUR VA VOIR LE JOUR

P 8 FORMATION



P 6 FINANCES

UN BUDGET 2023 RIGoureux ET EXIGEANT

ÉDITORIAL	03	L'INTERVIEW DU MAIRE	04	FINANCES	06
FORMATION	08	DOSSIER	10	JEUNESSE	15
QUARTIER	18	COMMERCES	20	SPORTS	23
ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION	26	ACTUALITÉS	24	EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES	30

ÉDITION VILLE DE SAINT-RAPHAËL - DIRECTEUR DE LA PUBLICATION FRÉDÉRIC MASQUELIER
 PHOTOGRAPHIES JUSTINE DELMOTTE, SELMA BERNY, FRANCK BESSIÈRE, PATRICE TEXIER, CHRISTINE DELVILLE, FRANCK CLUZEL,
 MICHEL JOHNER, DRONE CONCEPT 83, JORY ALONZO, DR - RÉDACTION ALEXANDRE DEMESY (rédacteur en chef), IMMA
 FERNANDEZ-MORFOUACE, ARLÈNE ERALÈS, NATACHA POPLINEAU - DIRECTION ARTISTIQUE, CONCEPTION NICOLAS PAQUETTE
 - MAQUETTE ORIGINALE AGENCE GRAPHO - IMPRESSION RICCOBONO OFFSET PRESSE, TIRAGE 29 600 EXEMPLAIRES -
 DISTRIBUTION ADREXO

VILLE DE SAINT-RAPHAËL - 04 94 82 15 00 - ville-saintraphael.fr



Chères Raphaéloises, Chers Raphaëlois,

Les observateurs de la vie publique ont souvent tendance à expliquer les violences et tensions qui traversent la société française par le fait que les citoyens se seraient détournés de la politique comme force de régulation.

La réalité semble un peu différente dès lors que l'on constate que la politique s'est elle-même progressivement déconnectée des citoyens, en tolérant l'idée que les rapports de violence côtoient le débat d'idées.

Comme l'a illustré le sujet des retraites, la parole publique est progressivement devenue inaudible.

Pourtant, au niveau local, on constate que nos concitoyens accompagnent l'action publique dès lors qu'elle est expliquée et partagée à partir du moment où elle repose sur du travail et du concret.

Nous voyons bien à quel point l'action de fond, celle qui consiste, par exemple, à réduire les fuites des réseaux d'eau, à lutter contre les inondations, à rechercher l'efficacité de la performance publique, à animer la ville, à revitaliser des quartiers sensibles ou encore à assurer un service public de qualité pour l'enfance et la petite enfance est plébiscitée.

Lorsque j'échange avec vous, je vois bien au quotidien la distinction entre un travail sérieux, réalisé parfois dans la discrétion, et le rejet d'une communication politicienne qui n'apporte rien que de la méfiance.

Votre Maire

Frédéric Masquelier



Le Maire Frédéric Masquelier accompagné de Nicolas Marty, conseiller municipal délégué à la mer, au littoral et à la Régie des ports et de Michel Kaidomar, conseiller municipal délégué au nautisme en séance de travail à l'Office de la Mer et du Nautisme

« NOUS CONSTRUISONS L'AVENIR SUR DES BASES SAINES »

Monsieur le Maire, le budget 2023 vient d'être adopté, comment se portent les finances de la Ville?

Nous construisons l'avenir sur des bases saines. Nous avons réalisé depuis plusieurs années plus de 10 % de désendettement, malgré les difficultés que nous rencontrons. Nous devons composer avec un désengagement constant de l'État. En 2022, les dotations de l'État aux collectivités ont connu une baisse de 3 %, qui, cumulée à la baisse constante subie depuis 2014, représente en réalité, sur la durée, plus de 24 millions d'euros de perte de recettes. Pour autant, grâce à une gestion rigoureuse, la Ville compte bien continuer sa politique d'investissement avec un renforcement de notre autofinancement, qui, couplé à l'obtention de subventions et à l'ajustement du niveau d'emprunt au strict nécessaire, nous permet de financer les équipements de 2023. L'évolution des dépenses de fonctionnement demeure maîtrisée, même si nous subissons l'inflation, la pénalité Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), les mesures de revalorisations

légalles et contractuelles, tout en assumant une politique publique affirmée (subventions au Centre Communal d'Actions Sociales et aux associations, animations et événements de la ville, professionnalisation des équipes...) et en maintenant notre engagement de stabilité des taux de fiscalité.

Quels sont les grands axes du nouveau budget?

Le budget de 2023 est un budget d'actions qui va nous permettre d'investir près de 25 millions d'euros pour la réalisation de nouveaux équipements, tout en réalisant un désendettement continu de près de 9 millions d'euros. Comme je m'y suis engagé, il n'y aura aucune augmentation des taux d'imposition.

Les orientations de 2023 sont placées sous le signe de l'écologie intelligente avec, notamment, le début de la révision du Plan Local d'Urbanisme qui a pour vocation de protéger le patrimoine naturel et architectural, les premières opérations de désimperméabilisation des cours d'école, le

passage à un éclairage public 100 % LED... Afin d'améliorer le cadre de vie, nous allons également débiter des travaux d'aménagement des places des quartiers d'Agay et de Boulouris, sécuriser la passerelle Général Leclerc, réaménager et embellir le Jardin d'Arménie... La cinquième phase de vidéo-protection sera également lancée avec l'implantation de 23 caméras supplémentaires sur la voie publique.

Dans ce numéro, un dossier est consacré aux ports et au nautisme. Quelle est leur importance dans la vie de la commune?

Les ports sont un atout économique majeur pour Saint-Raphaël. J'ai un très haut niveau d'exigence concernant la qualité des infrastructures et du service rendu aux usagers. Nous possédons aujourd'hui cinq ports sur le territoire de la commune disposant au total de 2 300 places. C'est pourquoi, nous réalisons régulièrement des travaux pour maintenir la qualité des infrastructures. Je me suis rendu fin mars sur le chantier de la digue du port de Santa



Frédéric Masquelier lors de son allocution à la réunion publique sur la problématique des sangliers

Lucia afin de constater l'avancée des travaux. Nous devons avoir un plan d'eau entièrement sécurisé.

Notre littoral et plus particulièrement la mer et nos plages représentent un atout touristique pour notre commune. Il ne faut pas oublier que le tourisme représente 15 % de notre économie. C'est aussi pour cela que nous devons répondre à certaines exigences en termes de qualité de vie. De manière plus générale, nous devons tout faire pour préserver nos ports et la mer d'un point de vue environnemental. C'est ce que j'appelle de l'écologie intelligente. Depuis 2017, notre ville est engagée dans une démarche d'excellence et d'exigence environnementale qui permet au Vieux-Port d'être doté de la certification européenne « Ports Propres ». Elle récompense les actions de la Régie des ports en faveur de la préservation des milieux aquatiques et du développement durable des activités littorales et marines : gestion des déchets, pompage des eaux usées, traitement des eaux de ruissellement, gestion raisonnée de la consommation d'eau et d'électricité. Je me réjouis que cette démarche vertueuse porte ses fruits, tant sur le plan environnemental qu'en termes de fréquentation. Ainsi, en 2022, le nombre de nuitées au Vieux-Port a bondi de 5 % (105 000 contre 99 500 en 2021), les navires restant de surcroît plus longtemps en escale dans nos ports.

Cette préservation du milieu marin passe bien entendu par des actions municipales, mais aussi par la mobilisation de tous. Nous sommes tous acteurs dans ce domaine et cela passe par des gestes simples qui ne sont malheureusement pas respectés par tous. Je pense par exemple à la présence de mégots et de déchets plastiques sur les plages, en mer...

D'importants travaux sont menés avenue Général Leclerc. En quoi sont-ils nécessaires ?

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, je souhaite sécuriser les réseaux d'eau afin de limiter les taux de fuite. Cela est d'autant plus important en ces périodes de sécheresse que Saint-Raphaël fait partie des communes ayant le taux de fuite le plus bas. Nous avons atteint un rendement de 91 %, tandis que dans certaines villes, les fuites sur les réseaux entraînent plus de 50 % de perte. Ces travaux sont nécessaires, même si je suis conscient des désagréments causés pour les commerçants et les habitants de l'avenue du Général Leclerc. J'ai renforcé l'exigence au niveau de l'entreprise qui gère ce chantier et sur le respect des délais.

Vous avez échangé avec les habitants concernant la piétonnisation du centre ancien et la présence des sangliers en ville. Quel bilan en tirez-vous ?

Comme cela a été le cas précédemment, je constate que les Raphaëlois sont soucieux de l'avenir de leur Ville et souhaitent être associés aux décisions qui sont prises. Ces deux consultations ont rencontré un vif succès, de nombreux habitants sont venus s'exprimer sur ces sujets. Ils ont choisi de maintenir la piétonnisation dans les rues du centre ancien. Je suis convaincu que cela va permettre de poursuivre l'apaisement de ce quartier remarquable. Concernant la présence des sangliers dans la ville, il s'agit d'une forte préoccupation des habitants. 20 % des courriers qui me sont adressés concernent cette problématique. C'est un sujet qui est pris extrêmement au sérieux, pour lequel nous sommes déterminés à trouver des solutions. Nous allons mettre à disposition des moyens

L'INTERVIEW DU MAIRE

humains et financiers. Il n'existe pas de solution miracle, la problématique des sangliers ne peut être traitée que dans le temps. Comme nous l'avons fait pour les problématiques relatives aux bruits ou à la fibre, nous souhaitons faire du sur-mesure. C'est pour cela que j'ai nommé un référent sanglier, chargé de centraliser les questions des particuliers, de leur apporter des réponses et des conseils. Nous avons déjà pris certaines mesures et ferons un point sur leur efficacité.

Les centres sociaux de l'Aspé et de Saint-Sébastien sont de nouveaux ouverts. Qu'en attendez-vous ?

J'attends beaucoup plus de présence sur le terrain de la part des membres de ces centres sociaux ainsi que des projets concrets. Il y avait au cours de ces dernières années un manque de dynamisme de la part de certains. Cela ne doit plus se reproduire. Je veux que le contact avec les habitants soit renforcé.

La Communauté d'agglomération va procéder au lancement des travaux de l'ouvrage de l'Aspé. Qu'est-ce que cela va changer concrètement ?

La lutte contre les inondations et la protection des biens et des personnes ont toujours été mes priorités. Nous poursuivons en ce sens, comme c'est le cas depuis mon élection à la présidence d'Estérel Côte d'Azur Agglomération. Nous avons déjà initié la construction du bassin de Vaulongue qui arrivera à son terme prochainement. C'est dans ce même état d'esprit que nous lançons la construction de l'écrêteur de l'Aspé. Cet ouvrage hydraulique a pour but de réduire les débits d'entrée dans la Garonne en écrétant son affluent. Nous nous sommes donné les moyens financiers pour le faire en augmentant la taxe GEMAPI à son taux maximum. Cela doit se conclure par des travaux. C'est un engagement sur lequel je suis particulièrement vigilant.

Les travaux du Cours Guilbaud se terminent. Quel est votre ressenti ?

Il s'agissait de travaux très compliqués car, ici encore, une partie du chantier consistait à renforcer les réseaux d'eau. Nous avons refait l'ensemble du Cours Guilbaud et avons doté douze de ses commerçants de pergolas bioclimatiques. D'un point de vue esthétique, l'entrée de Ville est embellie. Ce réaménagement marque le début de l'opération de la Promenade des Bains qui commencera au mois d'octobre.

UN BUDGET 2023 RIGOUREUX ET EXIGEANT

« Depuis 2017 nous maintenons le cap du désendettement et de la stabilité fiscale »

FRÉDÉRIC MASQUELIER

Le budget primitif 2023 retrace l'ensemble des ressources et des dépenses qui seront mobilisées au cours de l'année pour conduire les projets de la Ville. Les dépenses dites de fonctionnement sont dédiées aux charges courantes, elles permettent la bonne marche de la collectivité. Les dépenses d'investissement sont destinées aux projets et actions menés par la municipalité. Dans un contexte économique aux crises multiples (hausse des prix de l'énergie, inflation...), la Ville a adopté un budget ambitieux et maîtrisé, sans hausse de fiscalité. Il s'équilibre à plus de 136 M€, toutes opérations confondues et présente, en opérations nouvelles réelles, une enveloppe de 103,70 M€ répartis en section de fonctionnement pour 68 % (70,60 M€) et en section d'investissement pour 32 % (33,10 M€).

25 M€ d'investissement pour la ville

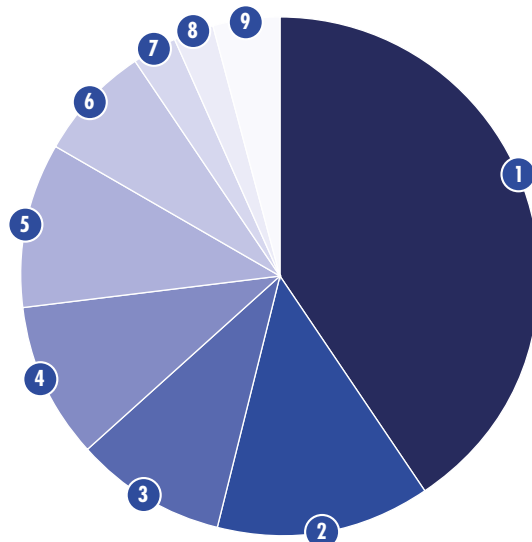
Les axes majeurs sur lesquels s'appuie la politique budgétaire de la Ville sont guidés par des consignes strictes du Maire, Frédéric Masquelier. Ils visent à satisfaire les attentes des Raphaëlois et à optimiser l'utilisation des deniers publics par : la réduction de la dette (le désendettement cumulé depuis 2018 s'élève à plus de 8,70 M€), le développement de la capacité d'investissement (24,60 M€ d'équipements nouveaux pour le budget 2023), le maintien de la non-augmentation des taux d'imposition des différentes taxes locales (taxe foncière sur les propriétés bâties 32,79 %, taxe sur les propriétés non bâties 31,73 %, taxe sur les résidences secondaires 11,97 %), la maîtrise des dépenses de fonctionnement pour permettre un autofinancement capable de contenir un recours modéré à l'emprunt (autofinancement de 18 M€ pour 2023 et 6 M€ d'emprunts), un résultat reporté remarquable de 19,90 M€. Ce budget, tout en prenant en compte les contraintes imposées de l'extérieur et en s'appuyant sur les résultats obtenus grâce aux efforts conjugués, permet de financer les services rendus à la population, et de préserver les crédits nécessaires pour équiper et moderniser le cadre de vie des Raphaëlois, sans mettre en difficulté la situation financière de la Ville.

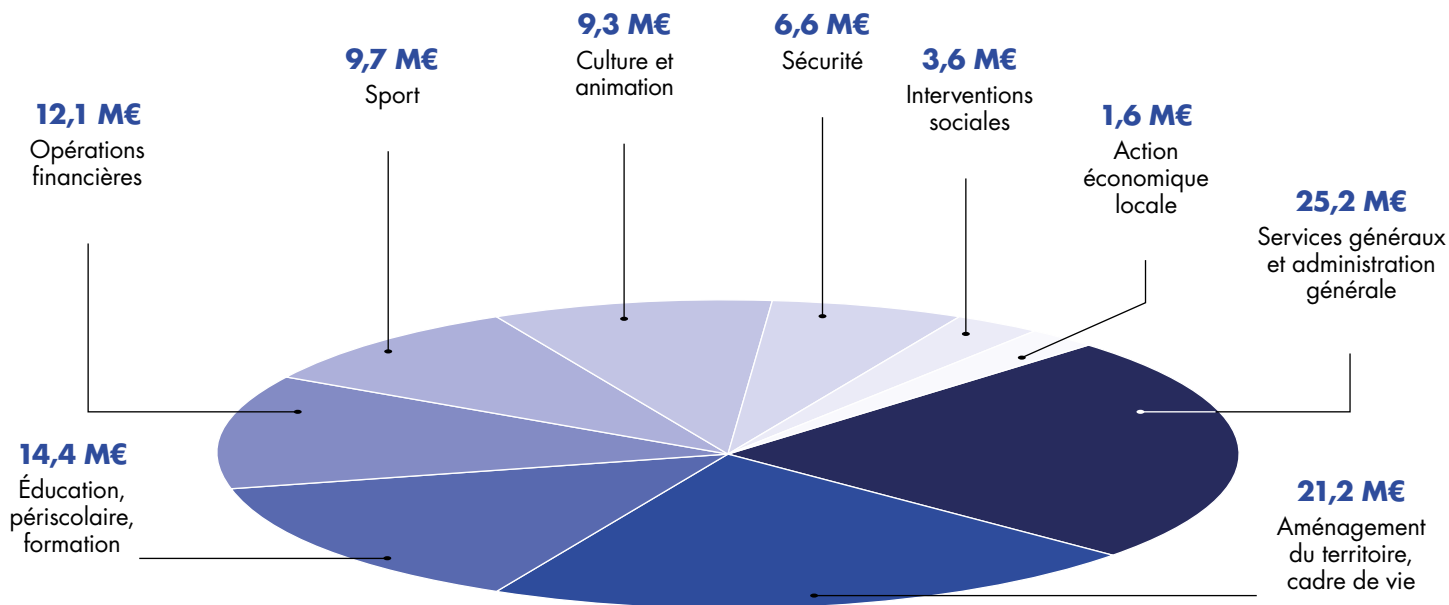
24,60 M€ D'ÉQUIPEMENT NOUVEAUX

- 1 **10 000 000 €** consacrés à l'amélioration du cadre de vie (plantation de 300 arbres, travaux d'aménagement des places des quartiers d'Agay et de Boulouris, conversion de l'éclairage public en LED, piétonnisation du centre ancien, pergolas du cours Guilbaud...)
- 2 **3 300 000 €** pour l'achèvement de la construction et l'aménagement du centre de loisirs des Golfs
- 3 **2 300 000 €** consacrés aux écoles (désimperméabilisation des cours d'école Monge Roustan et Petit Défends, réfectoire de l'école maternelle de la Lauve, extension de l'école de Boulouris pour l'aménagement de sanitaire, conversion en LED des éclairages intérieurs des écoles, reprise de la toiture de l'école Monge Roustan...)
- 4 **2 400 000 €** d'amélioration et de grosses réparations des bâtiments communaux (travaux d'accessibilité aux bâtiments, Système de Sécurité Incendie au Palais des congrès,

modernisation des alarmes bâtementaires, poursuite de la mise en conformité électrique, grosses réparations...)

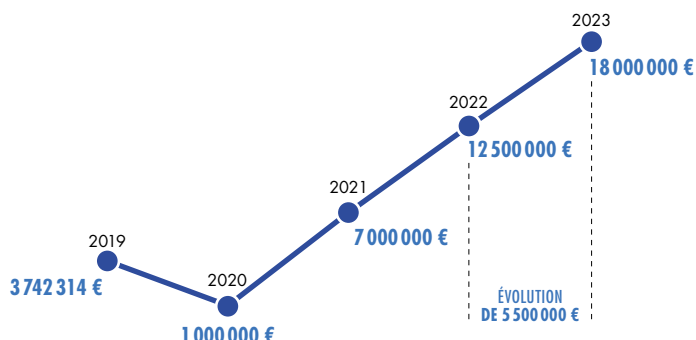
- 5 **2 500 000 €** d'équipements sportifs (travaux de réfection du golf de Valescure et du golf Académie, modernisation de l'offre tennistique sur le site de Roland Garros, terrain de pétanque couvert de Boulouris, travaux de réfection au Stade nautique, matériels nautiques pour le Centre nautique de Santa Lucia et la base d'Agay...)
- 6 **1 800 000 €** d'opérations foncières urbanistiques et patrimoniales (acquisitions foncières, révision du Plan Local d'Urbanisme, Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine...)
- 7 **700 000 €** de travaux d'équipement et d'installation de sécurité (vedette de sécurité pour la Police Municipale, vidéoprotection, bornes de secours...)
- 8 **600 000 €** dédiés aux espaces verts et naturels (étude pour la réhabilitation du sentier du littoral, création d'un sentier sous-marin, acquisition de matériel de balisage écologique, amélioration des locaux handiplages...)
- 9 **1 000 000 €** d'équipement visant à améliorer la qualité de service (matériel informatique, logiciels, remise à niveau du parc instrumental du Conservatoire, matériel multimédia et culturel...)





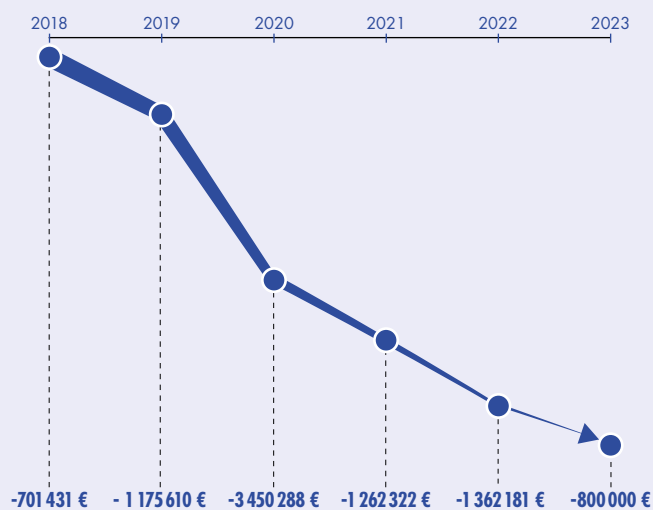
UN AUTOFINANCEMENT DE 18 M€

Cet abondement exceptionnel de 18 M€ est permis par la maîtrise des dépenses de fonctionnement depuis plusieurs années. L'autofinancement est prélevé sur le budget de fonctionnement pour financer l'investissement.




8 751 832 € DE DÉSENDETTEMENT CUMULÉ SUR 2018-2023


La souscription de nouveaux emprunts intervient en dernier recours, après avoir fait appel à l'autofinancement et aux ressources propres du budget annuel.



MAINTIEN DES TAUX DE FISCALITÉ DEPUIS 9 ANS

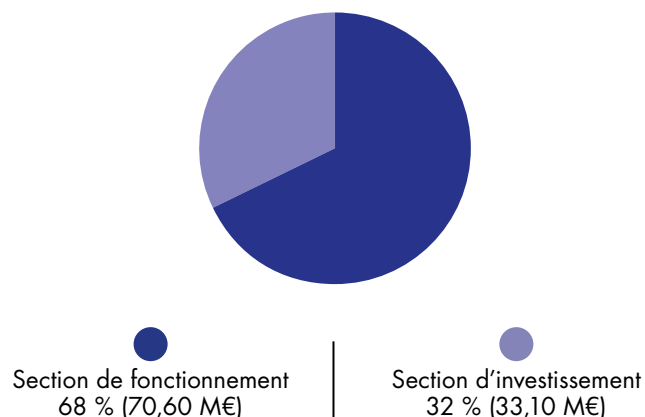
- 

32,79 %
de taxe foncière
sur les propriétés bâties
- 

31,73 %
de taxe foncière
sur les propriétés non bâties
- 

11,97 %
de taxe d'habitation
sur les résidences secondaires

LE BUDGET PRIMITIF QUI S'ÉQUILIBRE À 103,70 M€ TOUTES OPÉRATIONS CONFONDUES



C'EST SIGNÉ!

L'ÉCOLE HÔTELIÈRE DE LA CÔTE D'AZUR VA VOIR LE JOUR



FORMATION

Afin d'attirer un maximum de jeunes à Saint-Raphaël et pour renforcer l'attractivité du territoire grâce à la formation, une école hôtelière va voir le jour à proximité d'Épsilon 3. Les travaux devraient débuter cette année pour une ouverture en 2025.



Plus de **200**
logements étudiants



6 500 m²
d'espace

Les terrains, cédés par la Ville de Saint-Raphaël et Estérel Côte d'Azur Agglomération, sont destinés à la réalisation d'un campus d'excellence regroupant la future École Hôtelière de la Côte d'Azur et une résidence de logements permettant d'accueillir plus de deux cents jeunes. Réalisé en collaboration avec la prestigieuse École Hôtelière de Lausanne, cet établissement se déploiera sur 6 500 mètres carrés. Il dispensera des formations diplômantes dans les domaines de la cuisine, du service et du management. Les étudiants pourront obtenir un Bachelor hôtelier, ou suivre des formations courtes de 6 à 18 mois en alternance. Des formations continues seront proposées aux professionnels ainsi que des remises à niveaux.

Renforcer l'offre de formations supérieures

L'école sera dotée de deux restaurants d'application qui seront ouverts aux particuliers, mais aussi d'une chocolaterie et d'une pâtisserie. Construits à proximité, les 207 logements étudiants offriront des conditions d'accueil et d'hébergement de qualité. L'ensemble de ce projet est porté par le groupe LHBC, doté d'un



Plus de 200 logements étudiants seront construits

savoir-faire de plusieurs années dans l'exploitation d'hôtels de luxe. La future École Hôtelière de la Côte d'Azur viendra combler les besoins recensés en formation dans le secteur de l'hôtellerie et complètera l'offre d'enseignement supérieur proposée à Saint-Raphaël tout en contribuant à renforcer l'emploi, le commerce, l'économie et l'attractivité du territoire. Cet établissement est un nouvel exemple de l'investissement de la Ville dans le domaine de la formation à l'exemple du Campus connecté ouvert depuis 2019 qui accueille une cinquantaine d'étudiants.



Frédéric Masquelier a procédé à la signature des terrains pour la construction de la future école hôtelière

FORMATION

« Renforcer l'offre de formation et insuffler une nouvelle dynamique au territoire »

FRÉDÉRIC MASQUELIER

3 QUESTIONS À FRÉDÉRIC MASQUELIER, MAIRE DE SAINT-RAPHAËL

Que représente pour la Ville la création de cette école ?

Nous venons de formaliser une étape importante dans la réalisation d'un équipement majeur pour notre ville, en cédant des terrains pour la construction de cette école. C'est une excellente nouvelle qui va permettre de renforcer l'offre de formation pour la jeunesse et d'insuffler une nouvelle dynamique au territoire. J'accorde un grand attachement à la présence de jeunes à Saint-Raphaël. La création de cette école était l'un de mes engagements dès mon élection et cela a été inscrit au sein du Pacte de Gouvernance de la Communauté d'agglomération. Début mai, je me suis d'ailleurs rendu à l'École Hôtelière de Lausanne qui collabore avec nous pour la réalisation de cette structure de formation. Il s'agit d'une référence mondiale. J'ai pu constater la qualité des infrastructures et des enseignements proposée. J'ai échangé avec les directeurs de cette école qui vont

nous faire bénéficier de leur expertise, vont collaborer à l'embauche des professeurs, à l'élaboration des programmes... Je suis convaincu des bénéfices de la création de cette école hôtelière à Saint-Raphaël.

Quels vont être les bénéfices de l'arrivée de cette école pour les restaurateurs et hôteliers Raphaëlois ?

Ces jeunes ne vont pas rester en permanence dans leurs logements ou dans l'école, ils vont être amenés à fréquenter le centre-ville et donc à consommer. Il y aura dans un premier temps un bénéfice immédiat pour l'ensemble des commerçants de Saint-Raphaël avec une hausse de la fréquentation. Dans un second temps, il se pourrait que des jeunes, suivant leurs formations dans cette école, soient amenés à effectuer des stages ou des jobs étudiants durant l'été dans les restaurants ou les hôtels de la Ville. L'école proposera une

multiplicité de programmes de formation. Il y a bien entendu l'apprentissage à des postes de serveur, de management, de réceptionniste, de directeur d'hôtel... Mais aussi la possibilité pour des professionnels de suivre une remise à niveau et d'améliorer leurs capacités.

De façon plus large, comment cette école va-t-elle impacter la vie du territoire ?

Forcément, il y aura un impact sur la Ville et sa vitalité. Ce sera très positif pour nos associations. J'imagine que certains jeunes vont adhérer à des clubs sportifs. Ils pourront également participer aux nombreux événements culturels et festifs qui se déroulent tout au long de l'année. De façon bien plus large, la venue de ces étudiants aura un impact sur l'ensemble du territoire d'Estérel Côte d'Azur Agglomération.



UN LITTORAL EXCEPTIONNEL À PRÉSERVER

Première ville touristique du Var avec 10 millions de nuitées annuelles, Saint-Raphaël est classée « Station tourisme », labellisée « France Station Nautique » et « Pavillon Bleu », certifiée « Ports Propres » et « Qualité eau de baignade » pour dix de ses plages. Son environnement unique abrite 5 ports offrant tous les services du nautisme et de la plaisance parmi lesquels Santa Lucia, 3^e port de la Côte d'Azur. Saint-Raphaël bénéficie d'une situation géographique privilégiée et d'un cadre naturel et marin exceptionnel avec plus de 30 kilomètres de façade maritime. Un joyau à préserver.



5
ports



2300
places



Plus de 50
activités de professionnels du Nautisme

DES PORTS TOURNÉS VERS L'ÉCOLOGIE

Dotée de cinq infrastructures portuaires (le Vieux-Port, les ports de Santa Lucia, de Boulouris, d'Agay et les ancrages à vis d'Agay) pour un total de 2300 places, la Ville de Saint-Raphaël accueille des plaisanciers en provenance du monde entier et propose des services de qualité reconnus. « Aujourd'hui, nous figurons dans le top

10 des meilleurs ports français en termes de qualité d'accueil dans le classement établi par NAVILY. Ces excellents résultats, nous les devons aux agents et au Directeur de la Régie des ports qui effectuent sous l'impulsion du Maire un travail quotidien pour proposer des prestations de qualité aux plaisanciers, » déclare Nicolas Marty,

conseiller municipal délégué à la mer, au littoral et à la Régie des ports. Si l'accueil et la qualité de l'escale font bien entendu partie des préoccupations majeures, l'environnement et la propreté des sites sont au centre des priorités. La certification Afnor « Ports Propres » du Vieux-Port vient d'être renouvelée pour trois ans. Elle

récompense l'ensemble des mesures entreprises et s'ajoute au label « Pavillon Bleu », qui marque l'engagement dans la protection du milieu marin, aujourd'hui détenu par le Vieux-Port et le port de Santa Lucia. Pour garantir la qualité de leurs eaux, les grilles de ruissellement et les avaloirs sont équipés d'un système qui permet de filtrer l'eau et les déchets afin de ne rejeter que les eaux claires dans les ports. L'aspiration des eaux usées issues des bateaux est proposée

gratuitement aux plaisanciers afin qu'elles ne soient rejetées en mer. En outre, chaque port dispose « d'un point propre » où les plaisanciers peuvent trier l'ensemble de leurs déchets afin d'être récupérés par une société qui procède à leurs destructions ou au recyclage. La Ville s'est également dotée de robots de dépollution qui collectent les hydrocarbures et les déchets marins dans ses ports.

PROTÉGER LA FAUNE SOUS-MARINE



Ancre à vis permettant aux plaisanciers d'y amarrer leur bateau sans avoir à jeter l'ancre

Les deux principaux ports disposent de commerces dans le domaine du nautisme, de la mer tandis que des activités de loisirs sont proposées dans les 5 ports. Là aussi,

la Ville veille à la qualité de l'offre proposée. Pour pouvoir s'installer, les commerçants doivent répondre à un cahier des charges bien précis. De nombreux critères ont été déterminés dont plusieurs concernent la partie environnementale. Par exemple, un renouvellement de concessions des « bateaux bleus » devrait débuter en 2024 avec des exigences pour un transport moins polluant. La pollution sonore est aussi prise en compte pour éviter des nuisances pour les habitants, mais aussi pour la faune sous-marine. La posidonie fait partie des espèces à protéger et la zone de mouillage installée à Agay favorise le repeuplement sur ce lieu. À cette fin, 103 ancres à vis permettent aux plaisanciers d'y amarrer leur bateau sans avoir à jeter l'ancre. Ce système fixe d'amarrage en 2 ou 3 points sur le fond, relié à des bouées en surface, garantit le maintien de la



Nicolas Marty, conseiller municipal délégué à la mer, au littoral et à la Régie des ports et Michel Kaidomar, conseiller municipal délégué au Nautisme.

qualité des fonds marins et préserve les herbiers de posidonie. « Nous avons été précurseurs dans ce domaine. Aujourd'hui, quasiment toutes les communes du littoral ont un projet de ce type. Agay est pris en exemple, » explique Nicolas Marty. « Afin de protéger la posidonie, un arrêté préfectoral a également été pris pour interdire aux bateaux de plus de 24 mètres de mouiller dans la baie de Saint-Raphaël, » ajoute Michel Kaidomar, conseiller municipal délégué au Nautisme.

DES TRAVAUX POUR SÉCURISER LES PORTS

Afin de diminuer l'aléa de la submersion marine au port de Santa Lucia, conçu il y a 50 ans, Frédéric Masquelier a souhaité que des travaux soient entrepris. L'efficacité de sa digue de 1,6 km doit être améliorée pour répondre aux attentes des usagers. Lors des tempêtes hivernales, les vagues peuvent atteindre 4 mètres de haut. Pour le protéger des risques liés à une houle cinquantennale, des travaux d'envergure étaient nécessaires. Ces travaux, qui ont débuté à l'hiver 2022, se poursuivront en 2023 et 2024 en trois phases. La première consiste à consolider des cavités présentes sous les quais. La digue sud du port est renforcée avec des enrochements de 6 à 8 tonnes, contre 2 à 3 tonnes actuellement. Elle sera rehaussée de 1 mètre 30 sur un linéaire de 100 mètres. Dans les phases suivantes, un ouvrage brise houle sera créé afin de permettre le stationnement de navires de 12 à 18 mètres ainsi qu'un « mur chasse mer » afin de contrer les houles de vent d'Est et de Sud. Une fois ces travaux achevés, le plan d'eau sera mieux sécurisé, apaisé et plus attractif.



En parallèle, d'autres travaux sont réalisés. La rénovation de la cale de mise à l'eau à Boulouris vient de se terminer et 72 lampadaires ont été remplacés au port de

Santa Lucia et au Vieux-Port tous équipés d'ampoules LED. À Agay, deux pontons ont été entièrement rénovés.

SENSIBILISER LA POPULATION

DOSSIER



80 %
des déchets marins
proviennent de la terre

À la sortie des ports, la mer Méditerranée émerveille les baigneurs et promeneurs par sa couleur et par ses fonds marins qui à proximité du Lion de Mer valent le détour. « *Nous avons la chance de bénéficier*

d'un véritable joyau. Nous avons une responsabilité éthique et morale de protéger tout cela, de le valoriser, » déclare Michel Kaidomar. Et pourtant, de nombreux déchets terminent en mer et impactent la biodiversité. Afin de sensibiliser le public à cette problématique, la Ville a procédé au cours de l'année 2022 à la pose de 463 macarons « La mer commence ici », à proximité d'avaloirs du centre-ville, mais aussi dans les quartiers. En effet, lorsqu'ils sont abandonnés dans l'espace public, détritus et mégots de cigarettes risquent de

transiter via les réseaux pluviaux (avaloirs, bouches d'égout...), pour terminer leur course en mer. Certains sont parfois rejetés sur le sable. Afin d'apporter des solutions, la Ville a signé avec la Région et l'État deux chartes pour des « Plages sans plastique ». Conscient que la qualité de son patrimoine maritime passe par le partage et l'échange, le Maire a créé en 2021 un Office de la Mer et du Nautisme. Réunissant professionnels de la mer et les associations, il a pour vocation d'émettre des avis sur la politique générale de développement maritime et d'animation nautique sur le territoire communal, ainsi que sur la politique de développement et de valorisation du littoral et des infrastructures à vocation nautique et maritime.



RÉHABILITER LE SENTIER DU LITTORAL



La protection de l'environnement et la mise en valeur du patrimoine naturel font aussi partie des priorités de la Ville. Dans le cadre du dispositif « France Vue sur Mer »,

la Ville de Saint-Raphaël souhaite porter un projet d'envergure concernant le réaménagement et l'uniformisation du sentier côtier afin d'en améliorer son intégration dans l'environnement et de développer l'attractivité de ce secteur. Depuis le port Santa Lucia jusqu'à Agay, le sentier du littoral, tracé sur l'ancien parcours des douaniers, est un passage incontournable pour les amateurs de balade au bord de la mer. Il offre une vue panoramique sur la mer, les roches rouges, l'Estérel... Néanmoins, bien que les hivers soient la plupart du temps doux et tempérés, il arrive aussi que les conditions extrêmes, tels que les vents violents ou la forte houle érodent le trait de côte et endommagent le sentier. C'est pourquoi plusieurs tronçons nécessitant une réhabilitation complète ou partielle

ont été identifiés par le dispositif « France Vue sur Mer » et seront pris en compte en plusieurs étapes. L'engagement de la Ville dans cette opération ne s'arrête pas là et prend en compte l'accessibilité pour tous. Il est envisagé de rendre certaines zones accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite afin qu'elles aussi profitent de ce beau littoral.

Par ailleurs, la Ville travaille avec les services de l'État à la création d'un sentier sous-marin pour une découverte du secteur de la pointe de la Baumette. Une sortie familiale en palmes et tuba complétée en saison estivale par un volet pédagogique sur le milieu marin et les métiers de la mer à la maison du pêcheur d'Agay.

LA RÉGATE DE L'ESTÉREL LES 27 ET 28 MAI 2023

Saint-Raphaël, c'est aussi des régates, multiples et variées grâce à un club nautique actif qui a accueilli au mois d'août 2022 les championnats de France handivoile. Les 27 et 28 mai, c'est un autre événement nautique de prestige qui va se dérouler à Saint-Raphaël : la Régate de l'Estérel. Organisée par le Club Nautique de Saint-Raphaël avec le soutien de la Municipalité, cette course réunira une vingtaine de « Tofinou ». Il s'agit de voiliers de style néoclassique reconnaissables facilement par leurs éléments en acajou vernis. Répartis dans 7 catégories selon leurs tailles, les bateaux navigueront sur le plan d'eau Raphaëlois pendant ces deux jours de compétition à laquelle les habitants pourront assister depuis les plages. Au programme : une régata côtière d'une dizaine de milles nautiques sera organisée le 27 mai, tandis que le 28 mai verra les participants s'affronter lors de « régates banane », c'est-à-dire sur un parcours imposé. En dehors des courses, les « Tofinou » seront amarrés au port de Santa Lucia, le long de la jetée Sud et les promeneurs pourront venir les admirer depuis la digue.



DOSSIER



LE NAUTISME AU CŒUR DES ACTIVITÉS MARITIMES

Avec un plan d'eau aussi vaste que celui proposé à Saint-Raphaël, le nautisme occupe une place importante dans l'animation de la Ville, en toute saison. Chaque année, l'événement « Faites du nautisme » associe le plus grand nombre à la découverte d'une palette d'activités en lien avec la mer : paddle, kayak, longe côte, sortie en mer sur bateaux collectifs ou vieux gréements de tradition, joutes raphaëloises, ateliers de nœuds marins, il y en a pour tous les goûts. Grâce aux bases nautiques situées à Agay et à Santa Lucia et aux associations sportives, il est possible à tout moment de l'année de pratiquer de multiples activités sur l'eau pour profiter de magnifiques panoramas, et même dans les profondeurs grâce à la plongée.

UN ANÉMOMÈTRE POUR PRATIQUER LE NAUTISME DANS DES CONDITIONS FAVORABLES

La ville en partenariat avec la Régie des ports, a installé un anémomètre sur l'île du Lion de Mer. Il permet un accès permanent aux conditions de vent en temps réel dans la baie. Il est possible d'y accéder grâce aux applications de la Régie des ports et celle de la ville de Saint-Raphaël, mais aussi par le site internet de la commune. Très utile pour les navigateurs et les amateurs de sports nautiques.

POUR CONSULTER
LES DONNÉES
EN TEMPS RÉEL



<https://www.weatherlink.com/embeddablePage/show/d8f389c51427467eb5c4f266caaf78a9/summary>



UNE SÉCURITÉ SUR TERRE COMME EN MER

L'ensemble des régates et autres manifestations maritimes, mais aussi les feux d'artifice sont encadrés par des équipes de la Police Municipale qui possède une brigade nautique. Soucieux de la sécurité des plaisanciers et des baigneurs, le Maire a souhaité que la Police Municipale soit en capacité d'intervenir également en mer. Une présence d'autant plus nécessaire lors de la période estivale durant laquelle des infractions et accidents peuvent rapidement survenir. Grâce à deux vedettes, la brigade nautique assure des missions d'assistance et de prévention en mer. Ses missions se limitent à la bande des 300 mètres entre le Vieux-Port jusqu'au Trayas. Elle n'intervient que sur réquisition

pendant la période hivernale, mais patrouille 7 jours sur 7 de juin à septembre. La brigade nautique veille au respect des règles de navigation dans la bande littorale et relève les infractions (vitesses excessives notamment à l'entrée/sortie des ports, non-respect des restrictions de navigation dans la bande des 300 mètres et des interdictions d'évolutions d'engins nautiques dans les zones de baignade, navigation sans permis...). Ainsi, en 2022, 660 rappels à la circulation ont été réalisés. La brigade nautique est également intervenue à 76 reprises pour porter assistance et a secouru 37 personnes. Au-delà des 300 mètres c'est à la gendarmerie maritime située au Vieux-Port d'intervenir.

La Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) intervient également au-delà de cette distance grâce à ses bénévoles. Elle a pour mission de secourir les personnes en difficultés et se retrouve confrontée à des blessures, des accidents de plongée, des bateaux échoués... Opérationnel 7J/7, 24h/24, la SNSM intervient dès le déclenchement du Centre Régional de Surveillance et de Sauvetage en Méditerranée. Les secours sont joignables par téléphone au 196 ou sur la VHF 16.

SIX PLAGES RAPHAËLOISES SURVEILLÉES CET ÉTÉ



Douze surveillants de baignade du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var (SDIS) officieront tout au long de l'été dans les six postes de secours installés à Saint-Raphaël ainsi que des CRS maitres-nageurs-sauveteurs sur la plage du Veillat. Chaque année, la Ville renouvelle son partenariat avec le SDIS pour permettre à l'activité nautique de se dérouler dans les meilleures conditions. Ce dispositif de sécurité sera mis en œuvre sur les 6 plages enregistrant les plus fortes affluences : Agay, Dramont, la Péguière, Lido, Beau Rivage et Veillat. Après avoir été formés en début d'année, les surveillants de baignade seront amenés à réaliser de multiples interventions :

des soins bénins, comme les brûlures de méduses, jusqu'aux interventions les plus traumatiques dues aux activités nautiques et les noyades. Pour rappel, depuis l'an dernier, la baignade est indiquée par des drapeaux vert, jaune et rouge et non plus des flammes. Un drapeau bicoloré, jaune et rouge, indique quant à lui les zones surveillées. Des bornes « pavillon bleu » sont également installées sur les plages Arène grosse (Boulouris), Camp long (tiki plage), le Pourousset, la Baumette (Agay) et au Viaduc d'Anthéor. Elles permettent un lien direct avec la Police Municipale en cas d'accident sur les plages (noyades, piqûres...) et sont équipées d'une trousse de secours.

JOB D'ÉTÉ

LA VILLE MËT UN PIED À L'ÉTRIER À PRÈS DE 300 JEUNES RAPHAËLOIS



JEUNESSE

Convaincue de la valeur et du rôle essentiel que joue le travail dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, la Ville a mis en place divers dispositifs pour favoriser leur accès à un emploi saisonnier. En 2022, ils étaient 268, tous profils confondus, à être embauchés au sein de 30 services de la commune. Mobilisés auprès de la population, ils se confrontent à la réalité du monde du travail et découvrent concrètement différents métiers. Quatre saisonniers témoignent de leur expérience.

Depuis 2018, la Ville récompense les efforts des bacheliers Raphaëlois ayant obtenu la mention Très Bien en les faisant bénéficier prioritairement d'un emploi saisonnier. Tanya, 19 ans, a travaillé au sein de l'état civil de la commune. « J'ai dû rapidement comprendre la logique du fonctionnement, faire preuve de réflexion, de sérieux. Dès le 2^e jour, j'étais face aux usagers pour renouveler leurs cartes d'identité et leurs passeports. Ces missions m'ont donné confiance en mes aptitudes, appris la patience, le travail en collectivité ».

Magalie, 23 ans, a travaillé à la Médiathèque comme bibliothécaire: « J'ai reçu un accueil à la hauteur de mes espérances et de mes attentes. Ce job m'a permis de tisser du lien et de développer ma capacité à m'organiser pour pourvoir aux demandes des lecteurs. Cette expérience n'a été que du positif, je repostule cette année! »

En 2022, la Ville a mis en place le dispositif « Bourse au B.N.S.S.A. » pour financer la formation des jeunes au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique. En contrepartie, ils s'engagent à remplir des

missions de surveillant des plages et des établissements nautiques de la commune. Andrés, 18 ans, est l'un d'entre eux. « Ces deux mois ont été riches en expériences. Ils m'ont permis de mûrir. J'ai pris des responsabilités, développé mon sens du contact, gagné en confiance. Dès mon 3^e jour de travail, j'ai porté secours à une dame qui avait fait un malaise en mer. C'est une satisfaction de pouvoir secourir ».

De son côté, Mathys, 20 ans, a obtenu un CDD de 2 mois en tant qu'animateur au centre de loisirs de l'Estérel qui a débouché sur un emploi de contractuel à l'année. « Cela a représenté un tremplin pour commencer ma vie active. Travailler avec les jeunes, pour sa Ville, c'est gratifiant. Mon objectif est d'évoluer professionnellement pour devenir éducateur sportif. Aider les personnes à s'épanouir par le sport c'est quelque chose qui me tient à cœur ».

Le service Espace jeunesse est par ailleurs le partenaire privilégié des jeunes en recherche d'un emploi saisonnier. Jouant les interfaces avec les entreprises locales, il organise chaque année l'opération « Job

d'été ». En 2022, plus de 700 postes ont été proposés dans divers secteurs d'activité. Les offres sont consultables dans les locaux de l'Espace jeunesse, ou sur le site de la Ville. Le « Forum de l'emploi saisonnier et des jobs étudiants », organisé par Estérel Côte d'Azur Agglomération, permet également aux jeunes de rencontrer en direct des employeurs de l'agglomération qui recrutent.

POUR ACCÉDER EN LIGNE
AUX OFFRES DE L'OPÉRATION
JOBS D'ÉTÉ



<https://www.ville-saintraphael.fr/jeune/espace-jeunesse/travailler/offres-emploi-et-jobs>

SAINT-RAPHAËL VA VOUS FAIRE AIMER L'HISTOIRE!

En ce mois de juin, Saint-Raphaël vous donne rendez-vous avec l'histoire. Celle avec un grand H, à découvrir dans « Pages d'histoire » le nouveau festival de la Ville.

VOTRE NOUVEAU RENDEZ-VOUS CULTUREL

« PAGES D'HISTOIRE »

3 ET 4 JUIN, À L'ESTÉREL ARENA



Voulu par le Maire, Frédéric Masquelier, un nouveau festival voit le jour à Saint-Raphaël: « Pages d'histoire ». Érudit et joyeux dans sa manière de traiter l'histoire, cet événement, créé et animé par l'historienne et chroniqueuse Virginie Girod, a pour ambition de mettre à la portée de tous les connaissances historiques. Après avoir participé en 2021 aux Rencontres de l'avenir, puis en 2022 aux Conférences de 18h59, Virginie Girod met aujourd'hui ses connaissances et ses talents d'oratrice au service de ce rendez-vous culturel décliné

en conférences, rencontres, séances de dédicaces et tables rondes de haute tenue. « Écrire l'histoire de France » sera le thème de cette première édition à laquelle prendront part des invités de renom issus du monde universitaire et des médias. Ensemble, ils réfléchiront à l'histoire de notre pays, à la manière de la transmettre et de la mettre à l'honneur. Ils exposeront également l'état de leurs réflexions et confronteront leurs points de vue avec le public.

LE PROGRAMME DU SAMEDI 3 JUIN

(Sous réserve de modification)

- 14 h 15 : rencontre, « *Quand l'histoire éclaire l'actualité* » avec Stéphane Courtois. Historien spécialiste de l'histoire des mouvances et des régimes communistes, il décryptera comment la France se positionne historiquement face à la Russie et par quel moyen les idées communistes ont infusé en France.
- 15 h 15 : table ronde, « *Napoléon et De Gaulle, les grands hommes qui ont fait la France moderne* ». Les historiens David Chanteranne et Arnaud Teyssier se pencheront sur le parcours hors-norme de ces deux figures majeures de l'histoire de France. Ils interrogeront en quoi ils continuent de fasciner, d'inspirer ou de creuser l'écart avec nos hommes politiques actuels.
- 16 h 15 : rencontre, « *Les femmes, héroïnes discrètes de l'histoire de France* ». Les femmes sont les grandes absentes de l'histoire de France. Pour quelles raisons et pour quels résultats? Peut-on espérer une histoire paritaire? Où en est-on aujourd'hui? L'historienne et

chroniqueuse Joëlle Chevè, spécialiste de la société d'Ancien Régime et de l'histoire des femmes, apportera son éclairage.

- 17 h 15 : table ronde, « *Comment enseigner l'histoire de France?* ». Dimitri Casali, écrivain et essayiste français spécialisé dans la vulgarisation historique et Ugo Bimar, célèbre Youtubeur et réalisateur de courts-métrages historiques humoristiques, portent un regard à la fois drôle et rigoureux sur les grands événements historiques. Ensemble, ils ont travaillé sur le projet « Histo-Rock ». Ils démontreront que l'on peut transmettre l'histoire de manière ludique, notamment à la jeunesse, sans renier la rigueur intellectuelle.
- 21 h 00 : projection du Film « *Vaincre ou mourir* ». Cette fiction historique conte les aventures de l'une des figures des guerres de Vendée, François Athanase Charette de La Contrie, général royaliste et chef de la rébellion pendant la Révolution française. La projection sera suivie d'une discussion entre le public et Vincent Mottez, scénariste et coréalisateur du film.

i Estérel Arena - Entrée gratuite. Billetterie Centre Culturel



VIRGINIE
GIROD
HISTORIENNE ET
CHRONIQUEUSE

EXPOSITION

« MAGENTA SUR LES TRACES DES EMPIRES ENGLOUTIS »

LE MUSÉE
ARCHÉOLOGIQUE
ACCUEILLE LES
COLLECTIONS
DU LOUVRE

LOUVRE

DU 5 MAI AU 30 SEPTEMBRE 2023

Le 31 octobre 1875, le « Magenta », un cuirassé de la marine nationale, brûle en rade de Toulon. À son bord, une cargaison de 46 caisses d'antiquités issue de fouilles archéologiques menées à Carthage. 2080 stèles puniques et une statue en marbre représentant l'impératrice Sabine sombrent par 15 m de fond. Des scaphandriers parviennent à récupérer un certain nombre de stèles et des fragments de la statue, puis l'épave est dynamitée pour sécuriser l'accès au port. Localisée en avril 1994 par le Groupe de Recherche en Archéologie Navale, elle connaît trois campagnes de fouilles qui permettent de récupérer la

tête de la statue et de nombreuses stèles. Un ensemble de vestiges et d'objets antiques issu de ces fouilles, aujourd'hui conservés par le Musée du Louvre et le ministère de la Culture, sera exposé au Musée archéologique. Richement documentée, cette exposition fait également le lien avec l'histoire des prémices de la recherche archéologique sous-marine. La projection du film « *Louis Boutan ou l'invention de la photographie sous-marine* » qui porte sur les débuts de la photographie sous-marine et ses applications, dont l'opération de sauvetage du Magenta, sera également à découvrir.



i Musée archéologique, rue de la Vieille Église - Le mardi de 9 h 00 à 14 h 00 et du mercredi au samedi de 9 h 00-12 h 30 et 14 h 00-17 h 00 - Tél. 04 94 19 25 75 - Entrée gratuite

L'ÉTÉ S'ANNONCE FESTIF À SAINT-RAPHAËL

La saison estivale se prépare à Saint-Raphaël et les premières dates des festivités sont annoncées. Parmi les têtes d'affiche, Yannick Noah se produira le 7 juin à l'Estérel Arena. Le chanteur français aux millions d'albums vendus reprendra ses titres cultes après avoir signé en 2019 son retour musical avec son onzième album intitulé « Bonheur Indigo ». Comme chaque année, le Saint-Raph Jazz festival sera l'un des événements phares de l'été. Saint-Raphaël à cette année l'honneur d'accueillir Melody Gardot. L'auteure-compositrice-interprète américaine ne se produira que dans deux festivals en France, dont celui Saint-Raphaël. Un événement qui va vous faire swinguer.

Zazie et Christophe Willem en live

Parmi les autres incontournables, les Lives de Saint-Raphaël rythmeront l'été. Trois dates sont programmées à l'Agora du Palais des Congrès : Zazie, le 13 juillet, Christophe Willem, le 20 juillet et Redouane Bougheraba, le 3 août. Le samedi 29 juillet, ce sera au tour de Vladimir Cosma, le « compositeur aux 500 musiques de films », de prendre place sur l'Agora pour un concert symphonique exceptionnel avec un orchestre de plus de 50 musiciens et choristes. La Ville de Saint-Raphaël et le Musée Louis de Funès ont tenu à proposer cet événement dans le

cadre des quarante ans de la disparition de Louis de Funès et des cinquante ans de la sortie du film « Rabbi Jacob », dont Vladimir Cosma a composé la musique.

- i** Réservez vite vos places sur
- Saint-Raph' boutique
 - au Centre Culturel 04 98 11 89 00
 - billetterie@ville-saintraphael.fr
 - points de vente habituels



CONSEIL DE QUARTIER D'AGAY, ANTHÉOR, LE TRAYAS

UN RELAIS ESSENTIEL ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET LES ADMINISTRÉS

À Saint-Raphaël, la démocratie locale se pratique à toutes les échelles du territoire : de la rencontre individuelle à celle de l'ensemble des habitants, en passant par les quartiers. Jacques Evrard, président du Conseil de Quartier d'Agay, Anthéor, Le Trayas, organise le travail de celui-ci avec l'adjointe aux quartiers, Yvonne Zucco. Rencontre.

QUARTIER



Yvonne Zucco, adjointe déléguée aux quartiers d'Agay, Anthéor, Le Trayas en visite de terrain avec Jacques Evrard, président du Conseil de quartier d'Agay, Anthéor, Le Trayas

Monsieur le Président, comment est composé votre Conseil de Quartier?

Nous avons vingt-deux conseillers bénévoles dont trois vice-présidentes pour Agay, Anthéor et le Trayas. Dernièrement, trois jeunes actifs nous ont rejoints, c'est une satisfaction. Nous fonctionnons par projet et non par commission, avec un référent par thème, et organisons quatre portes ouvertes par an, trois à Agay et une au Trayas.

Quel est votre rôle?

Nous récoltons et faisons circuler l'information. Nous sommes un relais entre les citoyens, les propriétaires, les commerçants

et la Ville auprès de laquelle nous faisons remonter les suggestions et les doléances des habitants. Nous avons un rôle pédagogique important car toutes les demandes ne sont pas forcément réalisables. Nous effectuons des visites de terrain avec les élus, les services de la Ville et des membres du département. Nous recherchons des solutions de bon sens, dans le respect des personnes qui vivent là à l'année. Comme les autres Conseils de Quartier, nous bénéficions d'un référent au sein de la Police Municipale, en plus du référent fibre, du référent bruit et du référent sanglier.

Parlez-nous de la spécificité de votre quartier.

Nous sommes un village dans la ville qui s'étend sur 20 km de côte et comprend deux grands axes: la Corniche d'Or et la route du Gratadis. Certaines zones sont habitées et d'autres non, comme entre le Trayas et Anthéor où les véhicules roulent à vive allure. Avec les élus et les services de la Ville, nous avons identifié les endroits présentant une dangerosité et déterminé là où il est possible par exemple de réaliser des aménagements pour renforcer, notamment, la sécurité des piétons qui vont dans les criques. Durant l'été la population triple. Nous avons beaucoup de résidences secondaires mais des habitants en provenance des Alpes-Maritimes tendent à s'installer de manière permanente. Nous avons demandé plus de contrôles de vitesse et nous avons été entendus.

Sur quels grands projets avez-vous travaillé en concertation avec Yvonne Zucco?

Nous avons été associés à la réflexion sur l'aménagement du jardin de l'oratoire, du port d'Agay, mais aussi des rives d'Agay pour préserver l'habitat et l'activité économique des inondations. À présent c'est au tour de la place Giannetti. On y trouve la poste, la mairie annexe, un cabinet médical, le bureau de tourisme, des commerces. Notre souhait est qu'elle devienne une place plus conviviale, colorée et verdoyante au cœur d'Agay. Le défi est de maintenir l'aspect village, de préserver notre cadre de vie tout en bénéficiant des services de la ville.

i Renseignement, contact :

f portail citoyen Agay-Anthéor-Le Trayas
cdq.aalts@gmail.com

Prochaines portes ouvertes :

- **Salle municipale du Trayas**, le samedi 17 juin de 16h00 à 18h00
- **Salle du Togo à Agay**, le samedi 14 octobre de 10h00 à 12h00
- **Salle Gargis à Agay**, le samedi 9 décembre de 10h00 à 12h00

LA VIE DES QUARTIERS

Tout au long de l'année, les associations de quartier se mobilisent pour vous proposer un large panel d'animations et d'évènements. Découvrez tous les rendez-vous de l'agenda de mai et juin.



LE DRAMONT

VISITE GUIDÉE, ATELIERS, REPAS, ET VIDE-GRENIERS

Visite guidée de la « Maison des Carriers » **les mardis après-midi et les jeudis matin**, sur rendez-vous au 04 98 11 25 88. La Maison des Carriers est ouverte du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, entrée libre. **Le 27 mai**, vide-greniers sur l'Esplanade du Débarquement. Renseignement, inscription au 07 82 01 72 48.

Les lundis après-midi, atelier peinture salle des Jeunes, **les mardis et vendredis matin** atelier marche.

i Renseignement: René Zucco, Président de l'association « Le Cercle Dramontois », Tél. 06 60 52 87 19

AGAY

SPORT, REPAS FESTIF, MUSIQUE, SPECTACLE ET FÊTE VOTIVE

Salle du Togo: **le 14 mai**, manifestation sportive du BREST (Brevet du Randonneur de l'Estérel) par le Club Alpin Français. **Le 20 mai**, repas dansant organisé par le Comité d'animation d'Agay. **Le 2 juin**, concert de musique Jazz par la Casa Jazz. **Le 10 juin**, spectacle (scènes de la vie provençale au mas de la famille Bartoumièu) par l'association La Rafelenco. **Le 18 juin**, Fête de la Saint Honorat.

Place Giannetti: **le 21 juin**, Fête de la Musique, années 80 Michel Salinas.

i Renseignement, inscription: Comité d'Animation d'Agay: Mme Desvignes: 06 10 97 46 01- animationsagay@gmail.com
Casa Jazz: M. Ogez: 06 33 82 80 12
La Rafelenco: Mme Pascal: 06 84 01 10 06

BOULOURIS

THÉÂTRE, SÉANCE VIDÉO, EXPOSITION, SPECTACLE, VIDE-GRENIERS ET FÊTE VOTIVE

Salle Blondelet: **le 13 mai**, théâtre de boulevard avec l'association « Les balles de Match », 19 h 00. Gratuit, participation au chapeau. Inscription, réservation et info au 07 49 66 03 83. **Le 24 mai**, projections du Club audiovisuel, 20 h 30. Gratuit, tous publics. **Les 27 et 28 mai**, exposition des ateliers créatifs du Cercle de Boulouris: peinture, création de bijoux, peinture sur soie, couture, tricot de 10 h 00 à 17 h 00. Entrée gratuite. **Le 24 juin**, spectacle de danse, comédie et chant par l'association Danse Passion et Partage à 20 h 00. Gratuit, réservation obligatoire Tél. 06 76 41 22 47

Esplanade St Jean: **le 14 mai**, vide-greniers de 8 h 00 à 16 h 00. Tarifs emplacement: 3 mètres linéaires, 10 euros pour les adhérents, 12 euros pour les non adhérents. **Du 23 au 25 juin**, Fête de la Saint Jean: le 23 juin, repas avec orchestre de 8 h 00 à minuit. Adulte 28 euros, enfant 15 euros.

Le 24 juin, animations gratuites balade en bateau, initiation plongée, paddle... Apéritif musical, feu et procession de la saint Jean, de 10 h 00 à 22 h 00. Le 25 juin, messe à l'Église de Boulouris avec chants provençaux, apéritif offert à la sortie de l'église de 10 h 00 à 13 h 00.

i Renseignement, Boulouris animation
Tél. 06 78 65 48 70 - Boulouris animation@gmail.com

VALESCURE

SORTIE, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET COURS D'INFORMATIQUE

Le 25 mai, sortie dans l'Estérel dans le cadre des journées de la nature: les plantes comestibles de l'Estérel. Promenade facile sur le sentier biologique de Saint Barthélémy suivie d'un pique-nique. Rendez-vous au parking col de Bel Barbe à 9 h 30. Tarif 12 euros perçus sur place. **Le 2 juin**, assemblée générale de l'association de Valescure, à 17 h 30 à la villa Aurélienne.

L'Amicale parc des Veysières Valescure propose des cours d'informatique **tous les 1^{er} et 3^e vendredis du mois**, de 14 h 00 à 16 h 00, salle des Veysières, Centre commercial de Diane.

i Renseignement: www.veysieres.com
Tél. 06 95 65 99 76 ou 06 03 09 14 28

DES TRAVAUX CONTRAIGNANTS POUR LES COMMERCE MAIS NÉCESSAIRES

L'avenue Général Leclerc est l'une des portes d'entrée majeure de la commune. Située à proximité du centre-ville entre les ponts du Pédégal et de la Garonne, elle est empruntée chaque jour par plus de 12 000 véhicules. En février, une première phase de travaux a débuté sur cet axe routier autour duquel gravite une cinquantaine de commerces.

Ces travaux de renouvellement du réseau d'eau potable et d'assainissement, mais aussi celui des Lignes Hautes tension marquent la première phase de ce chantier d'envergure. Celle-ci devrait se terminer à la mi-mai avant d'observer une trêve estivale et de reprendre son cours le 9 octobre. La seconde phase entre la Rose des vents et le Pédégal se terminera aux alentours du 17 novembre. Ces travaux ont des conséquences pour les commerçants de cette avenue, mais sont nécessaires pour notamment maintenir une alimentation électrique pour les riverains, sécuriser l'alimentation en eau potable, limiter les risques de rupture de canalisations. Depuis plusieurs années, Saint-Raphaël tient à sécuriser ses réseaux d'eau afin de limiter le taux de fuite et fait d'ailleurs partie des villes de France ayant le taux le plus bas. Ces travaux sont d'autant plus importants alors que la période de sécheresse ne cesse de s'étendre. Une politique globale est mise en place à l'échelle de la ville afin de limiter la consommation en eau.



Frédéric Masquelier, Maire de Saint-Raphaël et Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération et Stéphane Iseppi, adjoint délégué à l'économie ont rencontré les commerçants de l'avenue Général Leclerc

Limiter les désagréments

« Nos commerçants vivent déjà une période très complexe, avec de nombreuses difficultés : une forte inflation, le prix de l'énergie qui monte en flèche, l'impact national des

grèves et une baisse de la consommation, » explique Stéphane Iseppi, adjoint au Maire délégué à l'économie avant d'ajouter : « rénover cela a du bon, mais aussi un impact. Le regard de chaque commerçant est différent vis-à-vis de ces travaux. Nous avons

dû trouver des solutions. La volonté a été de traiter les travaux Enedis, les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales en même temps, pour limiter les blocages dans la rue et les tranchées. » Des propos qui ont été expliqués aux commerçants concernés par Frédéric Masquelier qui a tenu à les rencontrer lors d'une réunion d'information début avril. Accompagné des services de la Communauté d'agglomération en charge du chantier et des entreprises affectées aux travaux, le Président a insisté sur le respect des délais afin de limiter la gêne. Ces travaux bénéfiques pour de longues années permettront ensuite à la Ville d'aménager le secteur. Conscient des difficultés déjà existantes et de celles engendrées par le chantier, Frédéric Masquelier donne rendez-vous aux commerçants de l'avenue Général Leclerc à l'automne.



i Retrouvez toutes les informations concernant le planning des travaux de l'avenue Général Leclerc sur le site esterelcotedazur-agglo.fr

DES COMMERÇANTS MOBILISÉS ET À VOTRE SERVICE

COMMERCES

Dans l'avenue Général Leclerc et les rues adjacentes gravitent une soixantaine de commerces de proximité qui présentent une diversité d'offres et de services aussi riches que complémentaires. Déterminés à faire vivre le commerce local, ces commerçants sont unis par une même volonté : répondre à tous vos besoins du quotidien et préserver la qualité de vie de ce quartier.



AVENUE GÉNÉRAL LECLERC

- À tout genre / magasin de vêtements
- Top Pressing / pressing
- Côté EBike / constructeur et vendeur de vélos à assistance électrique
- Empruntis / courtier en crédit immobilier
- Café Paradis / restaurant
- Le P'tit St Raph / bar à cocktails et tapas
- Les Petites Mains/ service de couture et de retouches
- C'Fantastock / déstockage de marques
- Coldwell Banker Estérel Realty/ agence immobilière
- Intermarché / supermarché
- Optic 2000 / opticien
- Captain foodcourt / restauration rapide
- Artisan Louis Duval / service de charpente, toiture, zinguerie
- Tabac Sant Rafèu / bureau de tabac
- Pile-Poil / salon de toilette
- Capital immobilier / agence immobilière

- Soléa /institut de beauté
- Les goûts et les couleurs / salon de coiffure
- Mingot Marjorie / pédicure-podologue
- Boulangerie Mauro / boulangerie-pâtisserie
- Il était un rêve / produits de beauté, cosmétiques
- AVI / serrurerie
- Gauthier Romani/ masseur kinésithérapeute
- Meilleurstaux / courtier en crédit immobilier
- Barber Shop First Coiff / coiffeur-barbier
- GMJ Immobilier/ agence immobilière
- Kiev/ supérette
- Barbe Et Cheveux /coiffeur-barbier
- Renault Minute / garage automobile
- Solcis Intérim/ agence d'intérim
- JWell / cigarettes électroniques et produits de vapotage

- Pompes Funèbres Roblot
- Pompes Funèbres Var- Est
- Patrick Motos / concessionnaire deux-roues
- B & B Cars / agence automobile/service d'immatriculation
- Adéquat / agence d'intérim
- Feminae, centre paramédical et de bien-être
- PMU / paris sportifs
- Senior compagnie / agence de services d'aide à domicile
- Dr Smoke/ shop CBD
- Le Cercle de la Vap /cigarettes électroniques et produits de vapotage
- Lavo 2000 / laverie
- La médaille d'or/ salon de coiffure
- Centre d'ostéopathie et d'analyse de la posture Colignon
- Shiva / service de ménage et de repassage à domicile
- Times burger / restauration rapide
- Élégance Coiffure / salon de coiffure
- Allianz / agence d'assurances
- Utile Saint-Raphaël / supermarché

RUE CHARLES HATREL

- Rozanne Van Aalst / salon de coiffure
- Les Halles Raphaëloises / primeur
- Generali / agence d'assurances
- Desvignes immobilier / agence immobilière

RUE EUGÈNE FELIX

- At Aum yoga / centre de yoga et bien-être
- Exces's / onglerie, coiffure et vente de vêtements
- Ricoh Leasys / reprographie
- Swiss Life / agence d'assurances
- Yvos Var enchères / vente aux enchères
- Cigaverte / cigarettes électroniques et produits de vapotage

RUE DES FRÈRES PONS

- KC assurance /agence d'assurances
- Best Conduite / auto-école
- MYOLA /salon de coiffure
- Besnard S.G.N / société générale de nettoyage

- 624, ch. Aurélien - CS 50 133 - 83 707 Saint-Raphaël - Tél. 04 94 82 64 45 - deveco@esterelcotedazur-agglo.fr
- ou par internet: deveco.esterelcotedazur-agglo.fr/faites-vous-connaître (QR code ci-contre)



BASTIEN BEZIO

Psycho analyste - Hypnose
Ericksonienne et PNL

154 avenue Paul Doumer
Port: 06 34 08 62 69
@ bastienbezio@gmail.com
www.bastienbeziopsy.com
Bastien Bezio Psycho Analyste,
Thérapeute, Préparateur mental



CFOR²

Centre de bilans de compétences et
professionnels - Formations pour
dirigeants d'entreprises

Les calanques d'Anthéor, villa 15
449 boulevard Eugène Brieux
Port: 06 74 66 23 00
@ centre.cfor@orange.fr
www.centrefcor.com

CHEZ NOÏ

Restauration spécialités
thaïlandaises et sushis

Port Santa Lucia
2 quai Amiral Ortoli
Port: 06 02 11 30 27
@ chukisu@orange.fr
www.cheznoi.fr



CHRISTOPHE

Artiste peintre/sculpteur

Les calanques d'Anthéor, villa 15
449 boulevard Eugène Brieux
Port: 06 49 07 51 51
Tél.: 04 98 13 89 63
@ clement.sculpteur@wanadoo.fr
www.artmajeur.com/christophe-clement
Christophe-Christophe Sculpteur
@ [christophe.sculpteur](https://www.instagram.com/christophe.sculpteur)



DU CORPS À L'ESPRIT ALAIN HOUTELETTE

Praticien en massages de bien-être à
domicile - Réflexologie chinoise

41 rue Anatole France
Port: 06 28 79 77 21
@ aalan.praticienmassages@gmail.com
www.aalanpraticienmassages.fr
Du Corps à l'Esprit Alain.praticienmassages
@ [aalan.praticienmassages](https://www.instagram.com/aalan.praticienmassages)



HARMONY IMMO

Immobilier & HomeStaging -
Transactions de biens anciens et neufs

Port: 06 71 10 55 37
@ antoine.ruggiu@harmonyimmo.fr
www.harmonyimmo.fr

LASSALLE IMMOBILIER

Agent commercial immobilier pour
l'agence Axim Méditerranée Agay -
Estimation, vente et location

147 rue de l'Agay
Port: 07 45 58 82 10
@ antonin.lassalle@axim-france.com
www.axim-france.com
Antonin Lassalle
@ [antoninlassalle_immo](https://www.instagram.com/antoninlassalle_immo)



LAURESENCE

Naturopathie
Réflexologie plantaire

Centre Sigma
1846 boulevard du Cerceron
Port: 07 62 69 68 59
@ laurescence.naturo@outlook.com
www.laurence-lesage.fr



LES BEAUTÉS BIO

Institut de beauté et boutique de
cosmétiques naturels, bio & végan

123 place Sadi Carnot
Tél: 09 86 68 50 89
@ claire@lesbeautesbio.com
www.lesbeautesbio.com
Les beautés bio
@ [lesbeautesbio](https://www.instagram.com/lesbeautesbio)



LES MESSAGES BLEUS

Massage bien-être à domicile

Port: 06 63 01 85 87
@ lesmassagesbleus@gmail.com
www.linkr.bio/lesmassagesbleus
Les Messages Bleus
@ [lesmassagesbleus_agay](https://www.instagram.com/lesmassagesbleus_agay)

OFFICE CANTEEN

Restauration - Location de salles

426 voie Denis Papin
Port: 07 82 58 96 91
@ officecanteen83@gmail.com
@ [officecanteen83](https://www.instagram.com/officecanteen83)



RIVIERA KEYS STARKE REAL ESTATE

Agence immobilière

2227 route de la corniche
Tél: 04 97 06 12 11
@ info@rivierakeys.com
www.rivierakeys.com
Riviera Keys
@ [rivierakeys](https://www.instagram.com/rivierakeys)



TROIS RANDONNÉES POUR DÉCOUVRIR L'ESTÉREL LE 14 MAI 2023

Depuis 2018, le Club Alpin Français Estérel (CAF) organise le Brevet du Randonneur de l'ESTÉREL (BREST). Cette année, la 6^e édition se déroulera le 14 mai en poursuivant toujours le même but : faire découvrir le Massif de l'Estérel. Pour cela, trois parcours sont proposés afin de s'adapter au niveau et aux envies des participants. Les plus sportifs pourront prendre part soit, au Super BREST pour un total d'environ

40 kilomètres de randonnée et une dénivellée de 1 800 m soit, au BREST de référence d'une distance d'environ 35 kilomètres pour une dénivellée de 1 520 m. Le 3^e format, moins difficile, se déroule sur une distance de près de 20 kilomètres. Pour la première fois, des randonneurs malvoyants et non-voyants prendront part à cet événement, principalement sur le 20 kilomètres, avec un accompagnateur ou un

chien guide. Le BREST ouvre également ses portes aux jeunes des quartiers qui pourront participer à cette sortie dans l'Estérel avec un accompagnateur. Dans un souci de protection de l'environnement, le CAF limite les inscriptions à 100 personnes.

i Tarif : 20 € pour les adultes et gratuit pour les mineurs - Information et inscription : www.cafestereel.ffcam.fr

PLUS DE 1 300 JUDOKAS AU PALAIS DES SPORTS DE SAINT-RAPHAËL



En mars dernier, le Kodokan Raphaëlois organisait pour la seconde fois le grand prix de la Ville de Saint-Raphaël et cinq compétitions régionales et départementales. Ces six compétitions, réparties sur deux jours, ont réuni plus de 1300 judokas issus des meilleurs clubs de la Ligue PACA et du département

au sein du Palais des Sports de Saint-Raphaël, transformé en dojo pour l'occasion. Créé en août 2020, le Kodokan Raphaëlois est une école de judo qui regroupe plus de 200 licenciés. Des babies aux seniors, cet art martial est accessible à tous. Fabien Escaillas en est le directeur-fondateur et également l'un des enseignants : « Nos adhérents sont âgés de 3 à 77 ans, ils pratiquent la discipline en compétition ou en loisir. À l'âge de 3 ans, nous travaillons surtout l'éveil avec les enfants avant de leur apprendre les premiers mouvements à 4 ans, » explique-t-il avant d'ajouter : « nous accueillons principalement les 6-9 ans et nous avons mis en place un cours mêlant ados et adultes. Cela permet de tirer nos jeunes vers le haut. » Les judokas bénéficient d'un accompagnement de qualité grâce à leurs formateurs et aux nombreuses ceintures noires présentes au club. Au rythme des « ippons », les adhérents de cette école de judo ont obtenu des résultats probants ces dernières années. Deux jeunes licenciés ont décroché leurs qualifications pour les championnats de France dans la catégorie des cadets.

i Renseignement et inscription : Tel. 06 79 12 75 54 - kodokanraphaelois@gmail.com

PASSEPORTS, CARTES D'IDENTITÉ : LA VILLE ÉLARGIT SES CRÉNEAUX HORAIRES



La délivrance d'un titre d'identité constitue un service essentiel pour les citoyens. Son obtention se pratique en trois temps : la prise d'un rendez-vous à la mairie pour déposer les justificatifs nécessaires et les empreintes, puis l'instruction du dossier à la préfecture et enfin la fabrication du titre. Depuis la crise sanitaire, en raison d'un engorgement dans les mairies et les préfectures, les délais d'attente se sont rallongés.

Afin d'accélérer la gestion de cette procédure, le Maire, Frédéric Masquelier, a souhaité renforcer l'effectif des agents dévolus à ces missions. Une demande a également été réalisée auprès de la préfecture afin qu'un appareil supplémentaire, permettant de relever les empreintes digitales et de transmettre les informations à la préfecture, soit livré au sein de l'état civil.

- Depuis le 20 mars, le service de l'état civil est ouvert non-stop, du lundi au jeudi de 8 h 00 à 17 h 00 et le vendredi de 8 h 00 à 16 h 30.
- Les prises de rendez-vous dans les mairies annexes de Boulouris, de Valescure et d'Agay débutent à partir de 8 h 00 et non plus à 9 h 00.

Ces mesures permettront de dégager 120 rendez-vous supplémentaires par semaine, soit 480 par mois, pour passer de 720 rendez-vous mensuels à 1 200. En vue de simplifier votre démarche d'obtention de titre d'identité, vous pouvez effectuer une pré-demande en ligne sur : ants.gouv.fr

POUR FINALISER VOTRE DEMANDE,
PRENEZ RENDEZ-VOUS EN LIGNE



<https://www.ville-saintraphael.fr/mairie/demarches/etat-civil/prendre-un-rendez-vous-pour-vos-demarches>

LE COLLÈGE ALPHONSE KARR LABELLISÉ POUR SES ACTIONS SUR L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS

Le principal du collège Alphonse Karr Gérard Breton-Mourey a reçu mercredi 12 avril la labellisation de niveau 3 pour récompenser les actions de son établissement sur le sujet de l'égalité filles-garçons. Cette distinction a été décernée par l'académie de Nice ainsi que le Ministère de l'Éducation Nationale. Alphonse Karr est le seul collège de l'Académie à recevoir la plus haute distinction cette année. Elle récompense les efforts de l'établissement qui a mené des cours de sensibilisation sur le sujet et développe des liens pédagogiques avec la Municipalité. Ce même jour s'est déroulé au sein du collège raphaëlois la journée académique de valorisation des actions en faveur de l'égalité filles-garçons autour de la question : « Comment les jeunes construisent l'égalité ? ». Des collégiens venus de toute l'académie de Nice ont participé à des ateliers et conférences en présence d'Olivier Spinnhirny, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, représentant le Maire de Saint-Raphaël Frédéric Masquelier et de Natacha Chicot, Rectrice de l'académie de Nice. Chacun des établissements ayant fait le déplacement a présenté des thématiques traitées au cours de l'année. L'établissement raphaëlois a évoqué les thèmes suivants : « Les

jardins intemporels, artistiques, écologiques et scientifiques », « Les femmes pionnières ». Une exposition présentant les productions des élèves d'Alphonse Karr dans le cadre du défi « Égalité » a également été réalisée.





ACTUALITÉS

PATRIOTISME

LES CÉRÉMONIES DE MAI ET JUIN

78^E ANNIVERSAIRE
DE LA FIN DE
LA SECONDE
GUERRE MONDIALE

Le lundi 8 mai, Saint-Raphaël commémorera la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et rendra hommage aux libérateurs qui ont fait le sacrifice de leur vie pour que vive la Patrie.

Monument aux Morts, square du Souvenir Français, 9 h 30.

L'HONNEUR
AUX HÉROS
DE LA RÉSISTANCE

Le samedi 27 mai, le Conseil municipal rendra honneur à celles et ceux qui se sont levés contre l'occupant allemand et ont contribué à libérer la France.

Mémorial de la Résistance,
Jardin Beau Rivage, 11 h 00.

EN SOUVENIR
DES ÉQUIPAGES
DES B-24

Le mardi 30 mai, la Ville rendra hommage aux aviateurs Américains tombés au combat au-dessus d'Agay, les 25 et 27 mai 1944, au cours de missions en vue du débarquement.

Jardin de l'Oratoire, Agay,
10 h 00. Col de Bel Barbe, massif
de l'Estérel, 10 h 30.

L'HOMMAGE À
LA GLORIEUSE
ARMÉE D'AFRIQUE

Le vendredi 2 juin, la Ville célébrera les valeurs de sacrifice et d'honneur de l'Armée d'Afrique qui a écrit les plus valeureuses pages de l'histoire militaire de la Nation.

Mémorial de l'Armée d'Afrique,
Jardin Beau Rivage, 11 h 00.

83^E ANNIVERSAIRE
DE L'APPEL
DU GÉNÉRAL
DE GAULLE

Le dimanche 18 juin, Saint-Raphaël se souviendra de l'Appel du général de Gaulle enjoignant les Français à poursuivre le combat contre les armées d'occupation et la collaboration.

Stèle de la France Libre, square
Bir Hakeim, 11 h 00.

LES NAISSANCES

Bienvenue à nos bébés

ESTEBAN, le 23 décembre, de Julie FAYON et Jonathan DAVAILLE

ANNA, le 30 janvier, de Roxane et David MARTIN

AARON, le 8 février, de Alys CARMONA et Axel BLAINVILLE

LOUIS, le 15 février, de Ni Made et Jacques VANCOILLIE

LOUISE, le 6 mars, de Alix et Aubert DE BEAUDRAP

ALEXANDRE, le 8 mars de Meriem SKENDER et David DUMOULIN

ELYA, le 16 mars, de Camille et Jean-Marc REYES

LOUISE, le 28 mars, de Stéphanie VELLA

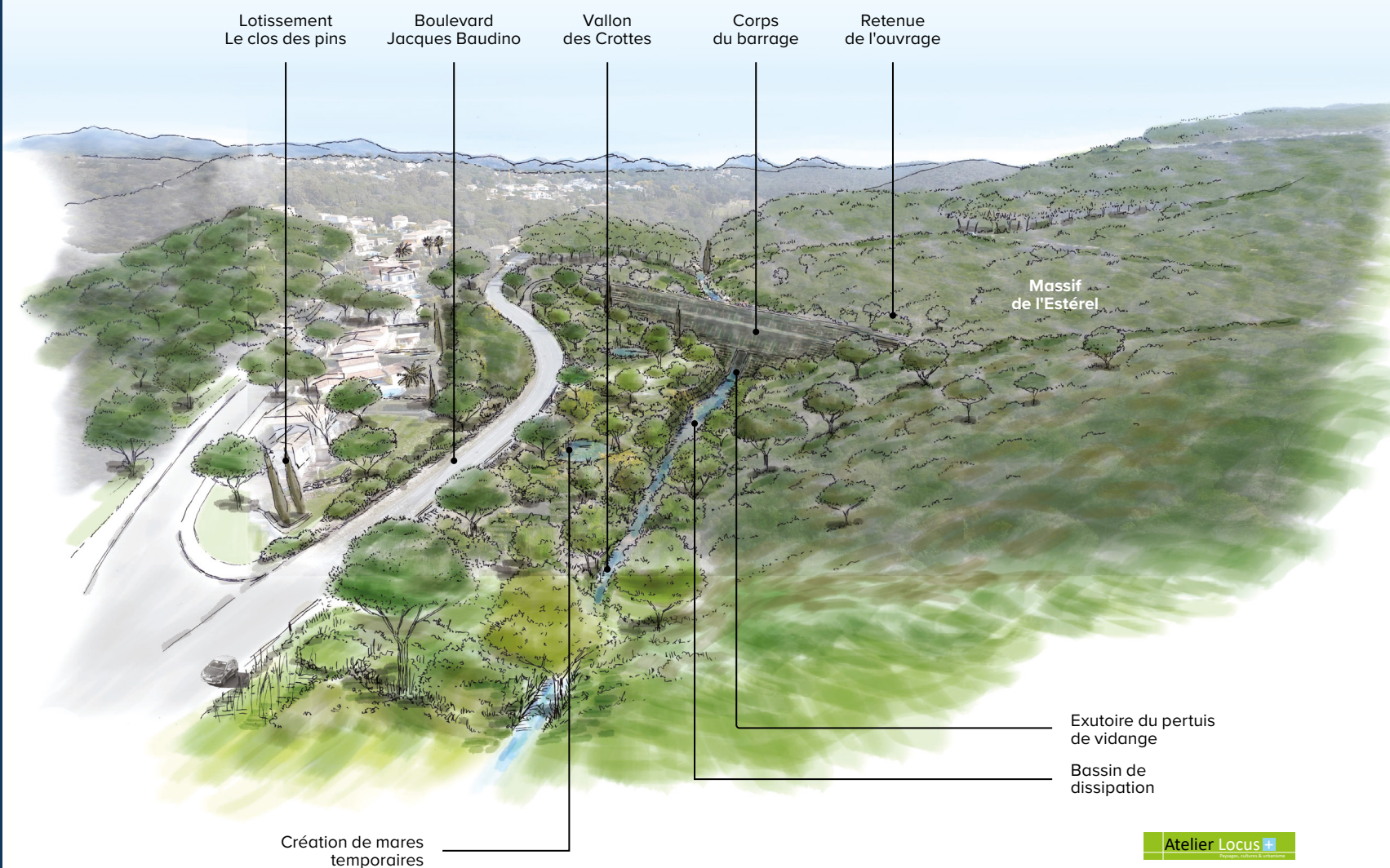
DWAYNE, le 11 avril, de Sarah BOUIX et Charley COHEN-JONATHAN

LES TRAVAUX DE L'ÉCRÊTEUR DE CRUE DE L'ASPÉ VONT DÉBUTER

Estérel Côte d'Azur Agglomération, dans le cadre de sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), réalise un nouvel écrêteur de crue au sud du lieu-dit de Montrouge sur le cours d'eau du vallon des Crottes à Saint-Raphaël. Cet ouvrage déclaré d'utilité publique, dont l'agrément environnemental a été obtenu, est destiné à réduire le risque d'inondation lié aux crues de la Garonne.

« La lutte contre les inondations est une priorité du mandat pour la Communauté d'Agglomération. Durant ces dernières décennies le territoire a été durement frappé par des épisodes météorologiques imprévisibles et violents qui le rendent particulièrement vulnérable et exposent les populations à des risques importants. Il s'agit d'apporter un service efficace pour améliorer la sécurité des habitants »

FRÉDÉRIC MASQUELIER,
PRÉSIDENT D'ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION



Protéger les habitants des inondations

Après la création du bassin de rétention de Vaulongue situé en aval du parc d'activités du Cerceron dont les travaux se terminent, la construction d'un nouvel ouvrage écreteur de crue va débuter afin de réduire le risque inondation. Ce chantier devrait durer 18 mois (en fonction des conditions météorologiques). Son objectif est de réduire les débordements de la Garonne en écrétant son affluent.

Il sera constitué d'une digue en remblais de 190 m de long, 70 m de large et 15,5 m de hauteur. Sa capacité de rétention maximum sera de 186 000 m³.

Cette réalisation permettra de :

- réduire les inondations à l'aval de l'ouvrage,
- mettre en sécurité les personnes et les biens,
- diminuer les dégâts occasionnés.

Des mesures préparatoires pour garantir l'intégration paysagère et écologique de l'ouvrage

Par autorisation préfectorale les premiers travaux environnementaux se sont déroulés au second semestre 2022. Estérel Côte d'Azur Agglomération a mis en place des mesures d'Évitement-Réduction-Compensation en vue de limiter les incidences sur l'environnement et de favoriser l'insertion paysagère et écologique de l'ouvrage, grâce à :

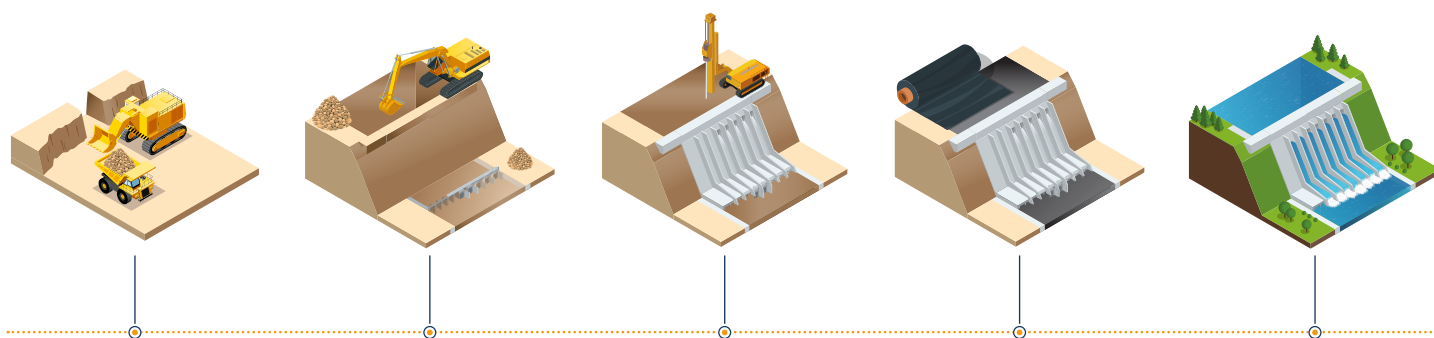
- des actions de préservation de la faune (tortues d'Hermann, Cistudes, anguille et chauves-souris) et la transplantation de la flore protégée (canne de Pline de Fréjus, Ophioglosse, Laïche d'Hyères); ces actions seront réalisées in situ et sur des terrains compensatoires acquis,
- une étude géotechnique des sols, pour étudier le réemploi des matériaux du site,
- la restauration de la continuité écologique de la Garonne.

D'autres opérations de protection sont en cours :

L'écreteur de crue de Vaulongue à Saint-Raphaël : les travaux ont démarré en janvier 2022. L'ouvrage sera réceptionné en mai 2023. En raison de la sécheresse et des restrictions d'eau, les aménagements paysagers devraient être réalisés en octobre et novembre 2023.

Le système d'endiguement de protection contre les inondations de la zone d'activités de la Palud à Fréjus : le démarrage des travaux est prévu au 1^{er} semestre 2024. Durée des travaux : 2 ans.

LES 5 ÉTAPES DE LA CRÉATION DE L'OUVRAGE



1

CRÉATION DU PERTUIS

Cette phase consiste dans un premier temps à procéder à la dérivation provisoire du cours d'eau afin de réaliser le terrassement du pertuis.

Par la suite, le pertuis en béton armé sera construit et permettra le passage de la rivière en situation normale. En situation de crue, ce pertuis permettra d'écrêter le volume d'eau nécessaire au bon fonctionnement du cours d'eau.

2

CONSTRUCTION DE L'ÉVACUATEUR DE CRUE

L'évacuateur de crue et le bassin de dissipation d'énergie permettent d'évacuer en sécurité les crues les plus importantes qui remplissent totalement le bassin.

Le pertuis et l'évacuateur sont nécessaires avant la construction de la digue principale pour permettre l'évacuation des crues pouvant intervenir durant le chantier.

3

RÉALISATION DES TERRASSEMENTS

Le barrage reposera sur la roche. Pour ce faire, les matériaux issus des premiers mètres de couverture seront réutilisés pour ériger le barrage.

Le rocher de fondation sera rendu étanche par injection de coulée de béton sur une profondeur maximale de 10 m et sur toute la largeur de l'ouvrage pour limiter les écoulements sous l'ouvrage.

4

CRÉATION DE LA DIGUE ET POSE DE LA GÉOMEMBRANE

Le barrage est érigé par compactage. Les matériaux sont plutôt perméables.

Un dispositif d'étanchéité par géomembrane est placé sur la face amont de l'ouvrage et ancré dans une plinthe en béton armé placée à l'interface entre la fondation rocheuse et le pied, assurant ainsi une étanchéité complète.

5

VÉGÉTALISATION SURVEILLANCE ET EXPLOITATION

Le bassin sera équipé de plusieurs instruments de mesure pour la surveillance en temps réel des intempéries et des crues. Ces équipements permettront la mise en évidence d'éventuelles anomalies avant même que celles-ci ne se manifestent par des signes extérieurs visibles.

La retenue sera végétalisée et le barrage bénéficiera de plantation d'arbres et d'arbustes sur toute sa longueur.



70 000 m³

de matériaux à mettre en œuvre sur les phases 1, 2 et 3



186 000 m³

d'eau retenue (équivalent à 75 piscines olympiques)



10 000 m²

Surface du mur de l'ouvrage (équivalent à la surface d'un terrain de football)

LA SANTÉ PUBLIQUE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DE L'AGGLOMÉRATION

La santé est une priorité pour 94 % de Français. Cependant, si les citoyens sont attachés à l'hôpital public et à des soins de qualité, proches de chez eux, le système de santé est en crise.

Depuis 2019, la crise de la COVID-19, les épidémies de grippe et de bronchiolite ainsi que la fermeture des urgences de nuit de Draguignan (depuis octobre 2021) ont engendré une augmentation significative du nombre de patients aux urgences et un surcroît de soins non programmés au Centre Hospitalier Intercommunal de Fréjus - Saint-Raphaël (CHI). À la mi-janvier, le personnel des urgences avait décidé de se mettre en arrêt de travail pour dénoncer leurs conditions de travail ainsi que les conditions de prise en charge des patients. Cette situation, devenue critique, a eu pour conséquence la fermeture des urgences pendant quelques jours.

Aujourd'hui, le projet de fermeture du service de nuit des urgences du Centre Hospitalier de Saint-Tropez - Gassin viendrait aggraver davantage une situation alarmante à l'hôpital de Fréjus - Saint-Raphaël.

L'engorgement de l'hôpital est également lié au sous-dimensionnement de la médecine de ville. L'Agglomération fait face à un déficit de médecins généralistes et de spécialistes, en particulier les pneumologues, les neurologues, les radiologues et les endocrinologues. Par ailleurs, dans le domaine de l'imagerie médicale par exemple, malgré le service de médecine nucléaire de pointe au CHI, l'absence de PETSCAN, qui représente l'imagerie du futur dans de nombreux domaines notamment l'oncologie et la neurologie, réduit l'offre de soins.

Aussi, de manière inédite, les élus du territoire, parlementaires, Conseillers Régionaux, Conseillers Départementaux, Présidents des EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) du Golfe de Saint-Tropez et d'Estérel Côte d'Azur et les Maires des communes ont signé une motion portée par le Conseil de Surveillance



© Christine Delville - Estérel Côte d'Azur Agglomération

du CHI le 30 mars 2023. Le Conseil de surveillance a ainsi rappelé à l'État ses obligations en matière de couverture de soins et l'a invité à prendre toutes les mesures nécessaires pour trouver des réponses adaptées à une situation en perpétuelle dégradation.

PROJET D'ÉTABLISSEMENT : UN ENGAGEMENT AMBITIEUX DE LA COMMUNAUTÉ HOSPITALIÈRE À L'ÉGARD DES PATIENTS ET DES PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE

Le Centre Hospitalier intercommunal de Fréjus - Saint-Raphaël vient de publier sur son site internet son projet d'établissement 2023-2027 porteur d'engagements forts tant pour les usagers, les patients et les résidents que pour ses professionnels.

Ce document qui donne le sens et définit la politique générale de l'établissement pour les cinq prochaines années a été unanimement adopté par les instances hospitalières en fin d'année 2022 après un an de travail collectif.

Ce document est le résultat d'une méthode nouvelle mise en œuvre dans l'établissement pour rechercher la participation de tous les acteurs concernés. Usagers, partenaires et professionnels hospitaliers et de ville, collectivités territoriales ont pu contribuer à l'élaboration de cette feuille de route. Une consultation en ligne a été ouverte à tous.

Des sessions spécifiques autour de groupes de travail et commissions dans l'établissement ont été organisées pour faire ressortir les bonnes idées et propositions. Ces contributions ont donné lieu à la rédaction d'un document suivi en comité de pilotage puis validé aux instances de décembre 2022.

Le projet d'établissement 2023-2027 a retenu 50 actions pour 6 axes stratégiques :

1. la gouvernance et le management hospitalier ;
2. la responsabilité sociale et le développement durable ;

3. la prise en charge des patients ;
4. les relations usagers ;
5. la performance, la qualité, le mécénat et la communication ;
6. la stratégie immobilière, capacitaire et informatique.

Ce projet d'établissement marque une nouvelle étape pour le Centre Hospitalier Intercommunal. Il fera l'objet d'un suivi régulier lors des instances hospitalières.



Construction du nouveau réservoir d'eau potable du Gargalon à Fréjus.

© Christine Delville - Estérel Côte d'Azur Agglomération



Modernisation des réseaux de distribution destinée à réduire les déperditions en eau potable engendrées par les fuites et la vétusté des installations.

© Christine Delville - Estérel Côte d'Azur Agglomération



Plantation de végétaux résistants et moins consommateurs en eau et installation de systèmes d'arrosage efficaces.

© Franck Bessière - Ville de Saint-Raphaël

Lutte contre la sécheresse

DES SOLUTIONS INNOVANTES ET DES MESURES PRÉVENTIVES SUR LE TERRITOIRE

Après les épisodes de canicule l'été dernier et la sécheresse exceptionnelle que nous subissons aujourd'hui, 80 % des nappes phréatiques ont un niveau inférieur à la normale. Les cours d'eau atteignent des niveaux inhabituellement bas à l'amorce du printemps et c'est avec trois mois et demi d'avance par rapport à 2022 que près de la moitié du département du Var est passée en alerte sécheresse dès la mi-février. Face à cette situation préoccupante, Frédéric Masquelier, Président de l'Agglomération Estérel Côte d'Azur, anticipe les problématiques en recherchant des solutions innovantes pour pallier la raréfaction de la ressource en eau et poursuit les mesures préventives déjà engagées sur l'ensemble du territoire.

En temps normal, la pluviométrie avoisine les 800 mm/an. Sur les années 2020, 2021 et 2022, le total enregistré est de 500 mm/an, ce qui représente un déficit national de 900 mm sur trois ans, soit l'équivalent d'une année entière de pluie. Dans le Var, en février, il est tombé 4 mm de pluie seulement soit un déficit de 84 % enregistré par Météo France par rapport à la normale. Face aux risques de pénurie d'eau, il est nécessaire que les pratiques évoluent et que se développe une vraie prise de conscience collective. La Communauté d'Agglomération est convaincue aussi que l'innovation et l'investissement sont les meilleures réponses à apporter pour préserver la qualité de service que les usagers sont en droit d'attendre. La construction du nouveau réservoir d'eau potable du Gargalon à Fréjus en est le parfait exemple.

Avec plus de 100 millions d'euros engagés sur vingt ans et grâce aux investissements

déjà réalisés depuis plusieurs décennies, le travail des équipes de l'Agglomération pour diversifier les sources d'approvisionnement en eau porte ses fruits. Estérel Côte d'Azur Agglomération œuvre en effet toute l'année pour limiter l'impact des sécheresses. La mesure préventive la plus importante est la modernisation des réseaux de distribution destinée à réduire les déperditions en eau potable engendrées par les fuites et la vétusté des installations. De la même manière, pour toujours plus de d'efficacité, tous les travaux de voirie et d'aménagements urbains sont désormais réfléchis et conçus pour faire face au stress hydrique exceptionnel, avec la plantation de végétaux, plantes, arbres et arbustes résistants et moins consommateurs en eau (essences exotiques, aménagements recouverts de sable...). Les modes de consommation en eau sont aussi adaptés aux nouvelles contraintes climatiques, notamment avec un arrosage efficient

des pelouses, des massifs fleuris et des espaces verts. Un autre procédé, particulièrement d'actualité, prévoit d'irriguer le golf de Cap Estérel, par de l'eau recyclée en sortie de la station d'épuration d'Agay.

L'eau est essentielle et devient chaque jour plus fragile. Menacée par les perturbations climatiques, elle est au cœur de nos préoccupations. L'eau est en effet une ressource épuisable et son utilisation fait l'objet de toute l'attention du territoire. Après une année de sécheresse record en 2022, l'année en cours s'annonce également difficile. L'ambition d'Estérel Côte d'Azur Agglomération est aujourd'hui de proposer des solutions innovantes et des mesures préventives pour concilier activités humaines et préservation de la ressource.

Nul ne peut rester insensible à l'attitude du groupe politique des verts (masqué sous l'intitulé Notre ville notre planète) qui prétend incarner une alternative écologiste. Il est regrettable qu'au lieu de travailler pour la ville, les membres de ce groupe ont décidé de s'abstenir systématiquement sur toutes les délibérations du Conseil Municipal. Si leur opposition s'arrêtait à cette obstruction de façade, ce ne serait finalement pas trop grave... Au-delà, les verts doivent être dénoncés pour leur mépris des institutions révélé par une absence quasi-systématique aux commémorations patriotiques, la défense de comparaisons ignobles entre le sort des non-vaccinés à celui des juifs pendant la seconde guerre mondiale ou l'assimilation de la sanction du nourrissage illégal des sangliers aux heures sombres de l'histoire... Personne ne sera dupe de ce tropisme d'extrême gauche très éloigné des préoccupations du quotidien.

Le groupe majoritaire
ENSEMBLE, AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN

Aucun texte ne nous a été transmis dans les délais requis par le groupe
UN NOUVEAU CAP POUR SAINT-RAPHAËL

Des dommages causés en zone urbaine, des enjeux de sécurité publique dont les risques d'accident de circulation, des risques sanitaires avec, notamment, l'avancée de la peste porcine présente dans des pays limitrophes, des dégâts constatés dans les zones agricoles, les conséquences négatives de la présence d'une forte population de sangliers sur notre territoire sont nombreuses et la cohabitation devient de plus en plus difficile.

Il ne s'agit surtout pas d'éradiquer cette faune sauvage, cela, au nom du respect à la vie de tout être vivant et de celui des lois de l'équilibre de la nature. Mais cette recherche d'équilibre amène à éviter cette surpopulation de sangliers.

Les raisons de celle-ci sont également nombreuses. Une reproduction facilitée par le climat, l'augmentation de la surface forestière, les pratiques humaines par l'usage de containers à déchets, l'action du loup qui rapproche les sangliers de la ville.

Fort heureusement des solutions techniques existent :

- Aménager les horaires de ramassage des ordures ménagères dans certains quartiers pour permettre au "garde-manger" sur roulettes d'être ramassé avant le passage de ces animaux.
- Sécuriser les containers de ces quartiers.
- Augmenter le nombre de battues administratives en zones périurbaines, surtout lorsque le risque et le danger se répètent.

La ville de Saint-Raphaël a largement pris en compte cette problématique. De fait, une réunion publique a été organisée sur le thème de la prolifération des sangliers en date du 13 mars 2023. De plus, la municipalité a institué un référent sangliers pour une meilleure coordination et donc plus d'efficacité.

Rédigé par le Groupe POUR SAINT-RAPHAËL AVEC VOUS

NE PAS MENTIR AUX RAPHAÉLOIS!

M Masquelier sur Facebook, a propagé sciemment une fausse information sur notre vote à propos d'une nouvelle privatisation de plage à Boulouris. cf. mavillemaplanete.org. C'est pourquoi nous nous sommes abstenus sur la plupart des délibérations lors du conseil municipal. Cette falsification nuit au débat démocratique et à la bonne compréhension de nos votes auprès des habitants de notre ville. M. Masquelier devrait respecter le rôle de 1er magistrat et ne pas s'abaisser à émettre des infox ni à nous interrompre lorsque nous expliquons les raisons de nos votes.

Nous avons voté contre le budget 2023 : comme en 2021/2022 il ne mentionne rien de la Stratégie Nationale Bas Carbone, d'un plan de résilience alimentaire, d'un plan énergétique ou d'un plan eau pour se protéger des sécheresses récurrentes! Nous avons proposé la création urgente d'un service dédié à ces questions préoccupantes : Le 23 février dernier, le maire de Montauroux décide de geler toute nouvelle demande de permis de construire pour les quatre prochaines années. La raison : la population est déjà trop importante pour les faibles ressources en eau localement.

Et chez nous ? Les constructions se poursuivent bon train, Le maire navigue toujours avec une boussole du siècle dernier. Il n'a pas compris qu'il ne s'agit pas d'une crise mais d'un changement d'ère. Ce vote budgétaire entérine le déni climatique de M. Masquelier et son inaction pour préparer notre territoire aux défis actuels et futurs.

Enfin nous conseillons au représentant du RN, que l'on ne l'entend jamais, qui vote toutes les délibérations comme la majorité et au vu de l'évident rapprochement local LR-RN, de rejoindre la majorité pour que les positions soient plus claires vis-à-vis des habitants, à l'exemple de ce qu'ont fait MM. Cordina, liste Pour Saint-Raphaël avec vous, et Spinnhirny, liste Votre St-Raph - LREM.

P Tomasi N Oudot mavillemaplanete.org, contact@mavillemaplanete.org, [facebook.com/mavillemaplanete](https://www.facebook.com/mavillemaplanete)

Rédigé par le Groupe d'Opposition au Conseil Municipal de Saint-Raphaël
MA VILLE MA PLANÈTE

Remettre l'Humain au cœur de toutes les politiques publiques consiste également à se soucier de l'usager, du contribuable. Cela passe notamment par la gestion du denier public à travers des politiques respectueuses et soucieuses des finances. La ville de Saint Raphaël s'est engagée depuis quelques années à mettre en place ces politiques dans la recherche d'efficacité. Ces dernières trouvent bien souvent leur fondement dans le pragmatisme, le bon sens et sans être punitives ou restrictives de libertés. Il en est ainsi des subventions accordées qui font l'objet d'un contrat d'objectifs afin que chacun prenne conscience de sa responsabilité, de son rôle dans la vie de notre ville. Nous ne pouvons prétendre à bénéficier de droits si nous n'avons pas en face des devoirs conséquents. La municipalité poursuit sur ce chemin de la respectabilité politique vis-à-vis du contribuable, ainsi nous continuerons d'être force de proposition dans ce domaine pour rendre ses lettres de noblesse à la POLITIQUE.

VOTRE ST RAPH - LREM.

« LE LIEN » NUMÉRIQUE

Le magazine « Le Lien » est également consultable dans sa version numérique :

ville-saintraphael.fr



SAINT-RAPH INFO

saint-raph.info vous communique gratuitement toute information pratique. Inscrivez-vous :

saint-raph.info



Recevoir des informations par SMS



Recevoir la newsletter, les agendas par courriel

CONSEILS DE QUARTIERS

Permanences des secteurs centre-ville Sud et Nord

Chaque premier samedi du mois de 10h00 à 12h00, Centre Culturel

Permanences du secteur Boulouris centre

Tous les derniers samedis du mois de 10h00 à 12h00, salle Laforest

Agay, Anthéor, Le Trayas
samedi 17 juin de 16h00 à 18h00, salle municipale du Trayas

UN DYSFONCTIONNEMENT UNE DÉGRADATION ?

SMIR SERVICE MUNICIPAL d'INTERVENTION RAPIDE

08000 83701 N° VERT APPEL GRATUIT

Application mobile Saint Raphaël

smir@ville-saintraphael.fr

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

MAI 2023

- LUNDI 8:** Saint-Sébastien, Notre Dame, Le Peyron, Les Plaines
- MARDI 9:** Centre-ville sud, Bord de mer, Beurivage
- MERCREDI 10:** Les Iscles, Les Arènes, Le Petit Défend
- JEUDI 11:** Valescure, Vaulongue, Clair-Bois, Vallon Suveret, ZAC des Parcs de Valescure, ZAC des Collines, ZAC Vignes-Neuves, Les Bastides de Valescure, Les Veyssières
- VENDREDI 12:** Estérel plage, Logis de l'Aspé, La Péguière, Boulouris
- SAMEDI 13:** Aiguebonne, Le Dramont, Bord de mer (de la plage de la Pescade à la Pointe du Caneiret)
- LUNDI 15:** Agay, Anthéor, le Trayas, Bord de mer (de la plage du Pourrousset jusqu'à Théoule)

JUIN 2023

- LUNDI 12:** Saint-Sébastien, Notre Dame, Le Peyron, Les Plaines
- MARDI 13:** Centre-ville sud, Bord de mer, Beurivage
- MERCREDI 14:** Les Iscles, Les Arènes, Le Petit Défend
- JEUDI 15:** Valescure, Vaulongue, Clair-Bois, Vallon Suveret, ZAC des Parcs de Valescure, ZAC des Collines, ZAC Vignes-Neuves, Les Bastides de Valescure, Les Veyssières
- VENDREDI 16:** Estérel plage, Logis de l'Aspé, La Péguière, Boulouris
- SAMEDI 17:** Aiguebonne, Le Dramont, Bord de mer (de la plage de la Pescade à la Pointe du Caneiret)
- LUNDI 19:** Agay, Anthéor, le Trayas, Bord de mer (de la plage du Pourrousset jusqu'à Théoule)

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

La Ville de Saint-Raphaël a mis en place un service de collecte des déchets végétaux dans son centre-ville, sur Valescure, Boulouris, le Dramont, Agay, Anthéor, le Trayas.

Les déchets concernés sont les tontes de gazon, petits branchages, feuilles, tailles de végétaux.

- LUNDI:** Secteur ville sud
- MARDI:** Valescure
- MERCREDI:** Boulouris, Le Dramont
- JEUDI:** Secteur ville nord
- VENDREDI:** Agay, Anthéor, Le Trayas

Contact: Pizzorno: 04 98 11 83 40

Sud Concerts (PLATESV-R-2021-010943) et la ville de Saint-Raphaël présentent

Les lives Saint-Raphaël

AGORA
PALAIS DES
CONGRÈS
Spectacles en extérieur



13.07 ZAZIE

20.07 CHRISTOPHE WILLEM

03.08 REDOUANE BOUGHERABA

Conception © Jt-crea.com



POINTS DE VENTE HABITUELS, SUDCONCERTS.NET
CENTRE CULTUREL ET OFFICE DU TOURISME DE SAINT-RAPHAËL



le Mensuel



LE MEILLEUR DE LA MUSIQUE